

**Le Général d'Armée
Saïd Chanegriha
honore le champion
du monde, l'athlète
Djamel Sedjati**

(P2)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● **FLUX FINANCIERS ILLICITES
EN AFRIQUE**
**L'Algérie au cœur
de la riposte
continentale**

(P3)

● **LA FRANCE DE 2027**

Une présidentielle identitaire face à une crise budgétaire

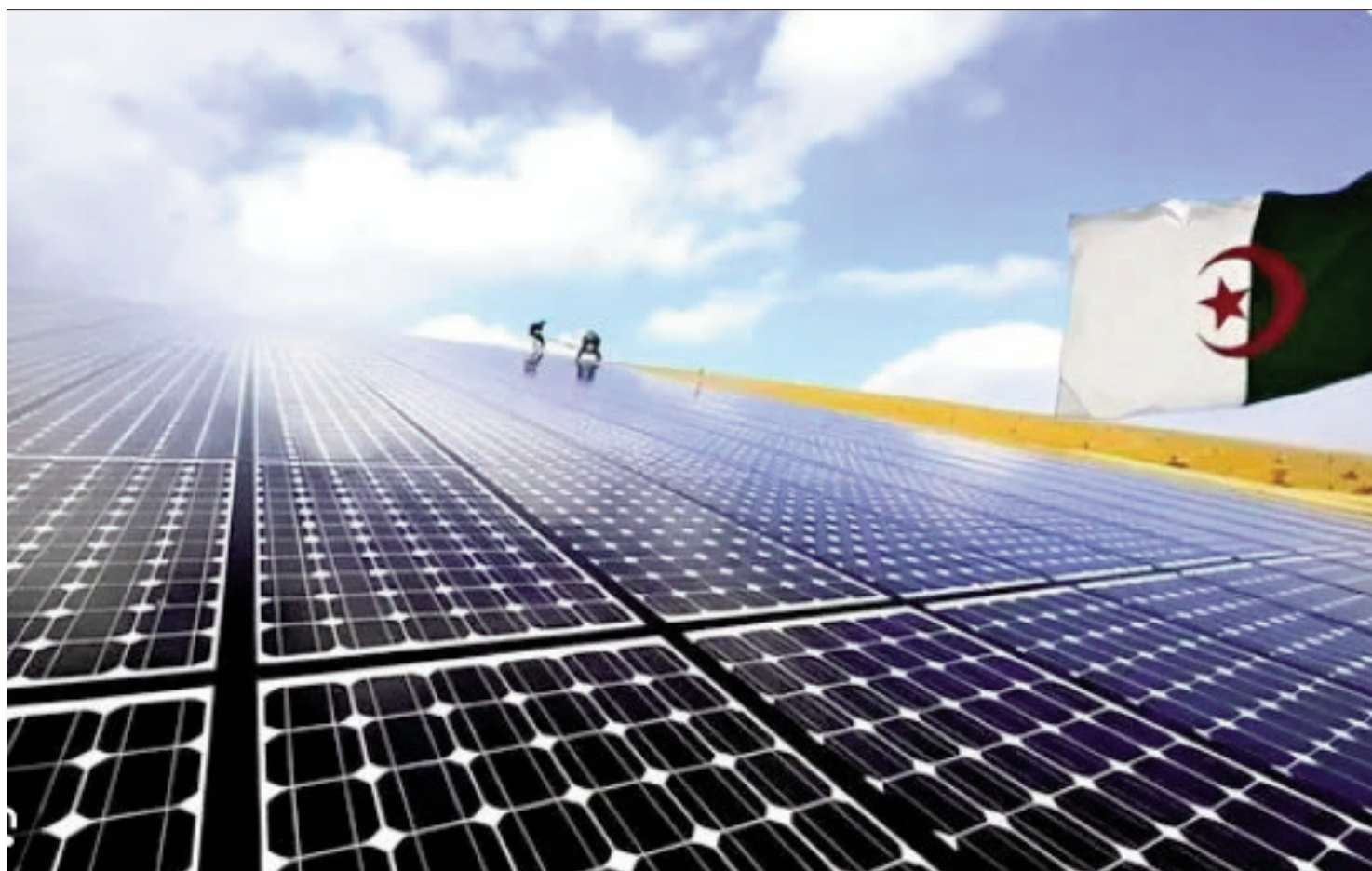
(Pages 8 et 9)

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN ALGÉRIE

Une croissance fulgurante, la plus rapide d'Afrique

Longtemps perçue uniquement comme une puissance pétrolière et gazière, l'Algérie est en train d'opérer une mue historique. De la Hamada du Sahara aux rives de la Méditerranée, le pays s'impose désormais comme l'acteur indispensable de la transition énergétique, à la fois pour l'Europe en quête d'énergie propre et pour le continent africain en quête d'électrification. Les chiffres, les projets et les partenariats, notamment avec l'Allemagne, confirment une ambition qui n'est plus un slogan, mais une réalité industrielle. C'est un rapport international qui vient de sonner comme une consécration.

(Lire en Page 4)



● **LE MINISTRE DU TRAVAIL MOHAMED
HATTAB EN VISITE D'INSPECTION À JIJEL :**

**« L'Etat mobilisé pour
prendre en charge et
accompagner les citoyens
touchés par les incendies »**

(P5)

● **SAYOUD DEPUIS BOUMERDÈS :**

**« Accélérer
les projets et
maximiser leur
rentabilité »**

(P5)

● **LE GÉNOCIDE SE POURSUIT
EN PALESTINE OCCUPÉE**

**Trois Palestiniens
tombés en martyrs
par des tirs
sionistes à Gaza**

(P12)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha honore le champion du monde, l'athlète Djamel Sedjati

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a honoré, hier, au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire, l'athlète Sergent-Chef Djamel Sedjati, après son sacre sur 800 mètres à l'Ultimate Championship à Budapest (Hongrie), indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire a honoré, ce matin, samedi 19 septembre 2026, au siège de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, l'athlète Sergent-Chef Djamel Sedjati, suite à son sacre champion du monde dans l'épreuve du 800 mètres, le 13 septembre en cours, lors du championnat du monde d'élite + ULTIMATE CHAMPIONSHIP+, tenu à Budapest/Hongrie", précise la même source. "Monsieur le Général d'Armée a saisi cette occasion pour transmettre, au Champion du

Monde, les félicitations de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale pour ce résultat historique, qui vient, encore une fois, confirmer la prééminence du sport algérien dans cette spécialité", ajoute le communiqué du MDN. "Monsieur le Général d'Armée a également exhorté l'athlète Djamel Sedjati à redoubler d'efforts afin de décrocher les premières places lors des prochaines échéances et hisser, ainsi, haut les couleurs nationales à l'occasion des différentes compétitions sportives internationales", relève la même source. "De son côté, le champion du monde, Djamel Sedjati a exprimé sa fierté et sa reconnaissance quant au soutien qui lui a été apporté personnellement, par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, ainsi qu'au sport militaire en général, ce soutien qui a contribué, de manière significative, dans la réalisation de cet exploit remarquable, tout en réitérant, par la même, sa détermination à poursuivre le travail avec rigueur et persévérance afin de réaliser de nouveaux succès à l'avenir", conclut le MDN.



Le Tchad déploie un deuxième contingent de 350 soldats en Haïti

Le Tchad a déployé, vendredi, un contingent de trois cent cinquante (350) soldats en Haïti, selon la presse tchadienne. "Le Tchad renforce son engagement en Haïti avec le déploiement d'un nouveau contingent appelé à rejoindre la Force de répression des gangs (FRG), une mission internationale soutenue par les Nations unies", a rapporté, ce samedi, l'Agence tchadienne de presse et d'édition (officielle). Précisant qu'un contingent de 350 soldats a quitté la capitale tchadienne, la même source a indiqué que ce contingent va participer à l'opération "destinée à appuyer les forces haïtiennes dans la lutte contre les groupes armés qui contrôlent plusieurs zones de Port-au-Prince". C'est le deuxième contingent tchadien déployé en Haïti, après un premier, aussi composé de 350 soldats, déployé en avril dernier. Selon l'agence officielle tchadienne de presse, le déploiement des soldats tchadiens en Haïti vise plusieurs objectifs, dont celui de "permettre aux personnels engagés d'acquérir une expérience opérationnelle dans un environnement urbain complexe". Pour rappel, la capitale haïtienne fait face à une situation préoccupante, avec le contrôle de plusieurs de ses emprises par des groupes armés. Selon l'ONU, plus d'un million de personnes ont dû abandonner leurs foyers pour fuir les combats.

Législatives en Russie : Moscou affirme avoir déjoué une cyberattaque massive contre le vote électronique

Le système de vote électronique à distance de Moscou a subi une cyberattaque massive dans la nuit de vendredi à samedi, au deuxième jour des élections législatives russes organisées sur trois jours, a rapporté l'agence publique TASS. La présidente de la Commission électorale centrale, Ella Pamfilova, a affirmé que toutes les attaques avaient été repoussées et que le dispositif fonctionnait normalement.

« Selon nos informations les plus récentes, le système de Moscou a subi une attaque très puissante et continue toute la nuit. Elle se poursuit et reste de très grande ampleur et intense », a-t-elle déclaré. Ella Pamfilova a assuré que les dispositifs de sécurité garantissaient le fonctionnement ininterrompu du système pendant le scrutin. Le vote a débuté vendredi pour les élections législatives, régionales et locales. Plus de 111 millions de personnes sont appelées aux urnes. Les électeurs doivent renouveler les 450 sièges de la Douma d'Etat. La moitié, soit 225 députés, est élue à la proportionnelle sur des listes de partis, et l'autre moitié dans des circonscriptions uninominales. Des scrutins locaux sont également organisés pour élire des gouverneurs et renouveler des assemblées régionales. Onze partis participent aux législatives, dont Russie unie, le parti au pouvoir, ainsi que quatre formations déjà représentées à la chambre basse du Parlement. Le vote doit s'achever ce dimanche.



France : un important incendie maîtrisé dans une zone industrielle de Flins-sur-Seine

Un important incendie s'est déclaré dans la nuit de vendredi à samedi dans une entreprise située dans la zone industrielle de Flins-sur-Seine, dans les Yvelines, à proximité de l'autoroute A13, selon la préfecture des Yvelines. Le sinistre a été maîtrisé par les pompiers le matin. La préfecture des Yvelines a indiqué samedi que « l'incendie est actuellement maîtrisé » et qu'un « important dispositif » de secours avait été déployé sur place. Un dégagement de fumée restait toutefois visible au-dessus du site. La sortie 9 de l'autoroute A13 a été fermée afin de faciliter les opérations des services de secours, a précisé la préfecture. Les autorités ont appelé les usagers à ne pas gêner les pompiers dans leur intervention et à ne pas tenter de s'approcher de la zone concernée. L'entreprise touchée serait spécialisée dans la collecte, la réparation et le recyclage de palettes en bois, selon le média français Le Parisien. Le site est situé à proximité de l'usine Renault, précise le quotidien. La préfecture des Yvelines a maintenu ses consignes de sécurité, demandant au public de ne pas s'approcher de la zone et de laisser les pompiers intervenir.

RDC : plus de 7 500 cas d'Ebola recensés, la riposte se poursuit dans sept provinces

La riposte contre l'épidémie d'Ebola se poursuit dans sept provinces et 62 zones de santé en République démocratique du Congo (RDC), avec 7 541 cas confirmés, selon le dernier point de situation publié par le ministère congolais de la Communication et des Médias. Les autorités recensent à ce stade 1 823 personnes guéries et 3 639 décès, tandis que 930 patients sont actuellement en isolement ou hospitalisés. Le suivi des contacts atteint pour sa part 87,2 %, selon les données communiquées par le ministère. Au cours des dernières 24 heures précédant la publication du bilan, 25 patients ont été déclarés guéris, indique le ministère. Aucun nouveau foyer géographique n'a par ailleurs été identifié durant cette période. Les autorités poursuivent parallèlement les opérations de surveillance épidémiologique et de suivi des personnes ayant été en contact avec des cas identifiés. La campagne de vaccination progresse également dans plusieurs régions touchées. Le ministère fait notamment état de 3 063 personnes vaccinées dans la province de la Tshopo et de 708 dans le Bas-Uélé. Le ministère de la Communication et des Médias indique que « la surveillance épidémiologique, le suivi des contacts et les actions de prévention se poursuivent dans l'ensemble des zones concernées ». Les autorités invitent également la population à signaler les symptômes ou les cas suspects via un numéro gratuit.

Royaume-Uni : 340 survols de drones recensés près de sites militaires en un an

Le Royaume-Uni a recensé 340 incidents impliquant des drones sur ou à proximité de sites du ministère de la Défense au cours des 12 mois précédant août 2026, selon des données publiées samedi par The Independent, sur fond de tensions croissantes avec la Russie. Selon les chiffres obtenus par le quotidien britannique, 250 incidents avaient été enregistrés en 2025, contre 126 en 2024. Le ministère britannique de la Défense n'a toutefois pas communiqué d'informations sur l'origine des drones impliqués dans ces incidents. Cette hausse intervient alors que plusieurs pays européens alertent sur l'évolution des menaces dites hybrides, notamment celles qu'ils attribuent à la Russie. Aucun élément fourni dans les données publiées ne permet cependant d'établir un lien direct entre les incidents recensés au Royaume-Uni et Moscou. Face à la multiplication des signalements, Londres a renforcé les mesures de surveillance autour de ses installations militaires. De nouvelles zones d'espace aérien réglementé ont été créées en février 2026 au-dessus de 44 sites militaires stratégiques à travers le Royaume-Uni. 160 sites supplémentaires doivent être couverts par ce dispositif à l'automne. Dans une déclaration mentionnée par BFMTV la secrétaire d'Etat aux Forces armées, Louise Sandher-Jones, a assuré que le gouvernement « prend très au sérieux la menace posée par les drones hostiles sur des sites du ministère de la Défense ». Elle a toutefois souligné que l'augmentation du nombre d'incidents signalés reflétait également « les progrès considérables réalisés en matière de vigilance et de signalement ». Un porte-parole du ministère britannique de la Défense a pour sa part déclaré que « le Royaume-Uni et ses alliés restent vigilants face aux menaces potentielles ». « Nos adversaires ne doivent avoir aucun doute quant à la détermination du gouvernement à faire face à toute agression contre le Royaume-Uni et ses alliés », a-t-il ajouté.

FLUX FINANCIERS ILLICITES EN AFRIQUE

L'Algérie au cœur de la riposte continentale

C'est un fléau silencieux qui coûte à l'Afrique près de 90 milliards de dollars chaque année, soit plus que l'aide publique au développement qu'elle reçoit. Les flux financiers illicites, alimentés par la corruption, l'évasion fiscale et le crime organisé, saignent le continent et compromettent son développement.

Pour y faire face, la riposte s'organise. La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a participé vendredi à une importante conférence organisée par le Centre de recherches et d'études anti-corruption en Afrique (CEREAAC), en coordination avec le secrétariat général de l'Association des autorités anti-

corruption d'Afrique (AAACA), sur le thème "les flux financiers illicites et la récupération des actifs en Afrique". Selon le communiqué de la HATPLC, l'Algérie a pris part à cette visioconférence avec une délégation étoffée, aux côtés de représentants du ministère de la Justice, de l'Office central de répression de la corruption (OCRC) et de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF). Une présence qui témoigne de l'approche intégrée adoptée par l'Algérie, qui combine prévention, répression judiciaire et renseignement financier. La conférence a porté sur les principaux défis actuels liés aux flux financiers illicites sur le continent africain. Au centre des débats : l'examen des mécanismes et des stratégies régionales et internationales à même de renforcer les efforts de suivi de ces flux et surtout, la question cruciale de la récupération des actifs issus des pratiques de corruption. Car le problème n'est pas seulement de stopper l'hémorragie, il est aussi de rapatrier l'argent détourné, souvent dissimulé dans des paradis fiscaux ou investi dans l'immobilier à l'étranger.



La Banque africaine de développement estime que l'Afrique a perdu plus de 1.300 milliards de dollars en flux illicites depuis 1980. Cette ren-contre virtuelle a également constitué un espace d'échange d'expertises, d'expériences et de meilleures pratiques entre les instances africaines en charge de la lutte contre la corruption. L'objectif est de contribuer au renforcement de la coopération et de la coordination régionale et internationale, afin de dévelop-

per les mécanismes de lutte et de soutenir les efforts communs visant à récupérer les actifs et à renforcer les valeurs d'intégrité, de transparence et de gouvernance des ressources. Pour l'Algérie, qui a fait de la récupération des biens détournés

une priorité nationale et qui milite au sein de l'Union africaine pour une position commune sur cette question, cette conférence est une étape de plus vers une alliance continentale contre l'impunité financière.

R.N.

FIN DU FORUM SUR LES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT EN TANZANIE

L'AAPI a marqué sa participation à Dar es-Salam

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a participé, à Dar es-Salam (Tanzanie), à la 17e édition du Forum sur les politiques d'investissement, dans le cadre de ses démarches visant à renforcer l'échange d'expertises et à prendre connaissance des approches internationales dans le domaine de la gouvernance, a indiqué, hier, un communiqué de l'Agence. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement a été représentée par Mme Khawla Mustaphaï, cheffe des études, à cette 17e session du Forum des politiques d'investissement (IPF), organisé par l'Institut international du développement durable (IISD), durant trois jours, à savoir du 16 au 18 du mois en cours. Il faut savoir aussi que la participation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement à ce forum international s'inscrit dans le cadre de l'échange d'expériences et de la prise de connaissance des évolutions et des approches internationales en matière de gouvernance de l'investissement, ainsi que de la contribution aux discussions visant à renforcer la cohérence des cadres et des politiques d'investissement et à soutenir le développement durable.

L'AAPI a souligné sur sa page Facebook, que les discussions se sont concentrées sur le concept de «cohérence verticale» dans la gouvernance de l'investissement. Il est important de savoir que la cohérence verticale désigne la logique et la continuité dans l'apprentissage des notions et des programmes scolaires au fil des années et des

niveaux d'enseignement (du primaire au lycée, ou d'une année sur l'autre). En clair, elle permet de s'assurer que les savoirs s'emboîtent correctement dans le temps : les notions de base vues une année préparent le terrain et s'approfondissent les années suivantes, sans contradictions ni répétitions inutiles. Lors des discussions de ce forum de Dar Es-salam, il s'est agi de «réaliser l'harmonisation et l'intégration des politiques et des outils liés à l'investissement aux niveaux international, régional et national, garantissant ainsi que les engagements pris à un certain niveau ne soient pas en contradiction avec les objectifs et les politiques adoptés à un autre niveau, mais les soutiennent mutuellement pour obtenir des résultats de développement efficaces et durables».

La même source a indiqué que le Forum, a également abordé « les risques et les opportunités liés à la fragmentation ou à l'incohérence des cadres d'investissement, et a discuté des outils et des approches pratiques capables de traiter les cas de désaccords et de renforcer des systèmes de gouvernance d'investissement plus cohérents, flexibles et durables».

DE LA COHÉRENCE VERTICALE DANS LE CADRE DES INVESTISSEMENTS

La cohérence verticale dans le cadre des investissements désigne l'alignement parfait entre la stratégie globale d'une organisation et ses décisions d'allocation de capital opérationnelles. Elle garantit que

chaque euro ou dollar investi sur le terrain contribue directement aux objectifs à long terme de l'entreprise.

Il faut savoir que pour qu'un investissement soit verticalement cohérent, il doit traverser avec succès trois strates interconnectées :

Le premier niveau est stratégique : c'est-à-dire qu'il faut définir la vision, la mission d'investissement ou les objectifs de croissance. Le deuxième niveau est tactique et il s'agit du défi du management intermédiaire et des directeurs financiers. Il traduit la stratégie en plans d'action, en enveloppes budgétaires sectorielles et en critères de sélection.

Enfin, il y a le niveau opérationnel qui comprend le défi des équipes projets. Il s'agit du choix concret des actifs à acquérir, des technologies à développer ou des infrastructures à construire.

Et pour s'assurer que ces investissements respectent cette logique verticale, il faut mettre en place des mécanismes de contrôle à chaque étape à savoir : la Matrice de notation stratégique qui consiste à ne pas valider un projet d'investissement uniquement sur sa rentabilité financière, mais il faut intégrer une note de "compatibilité stratégique" éliminatoire. Il faut aussi que les indicateurs de performance des projets opérationnels doivent être des sous-indicateurs des objectifs stratégiques globaux. Enfin, il y a des revues post-investissement en analysant après 1 ou 2 ans si l'actif acquis remplit les promesses stratégiques initiales, et pas seulement ses objectifs budgétaires.

Saïd Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Les cours du pétrole en repli

Les cours du pétrole se sont repliés vendredi, les espoirs d'une reprise progressive des flux via l'oléoduc Est-Ouest de l'Arabie saoudite prenant le dessus sur les inquiétudes concernant de potentielles perturbations de livraison en provenance de Ryad. Le prix du baril brut de mer du Nord, est une variation de pétrole brut faisant office de référence en Europe, coté sur l'InterContinentalExchange (ICE), place boursière spécialisée dans le négoce de l'énergie. Il est devenu le premier standard international pour la fixation des prix du pétrole. La référence de la mer du Nord, pour livraison en novembre, a perdu 0,91% à 103,87 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en octobre, a reculé de 1,58% à 100,30 dollars. Les prix de l'or noir clôturent la séance en baisse pour la troisième fois d'affilée à perdu le brut de mer du Nord près de 3% depuis le début de la semaine. "Cette baisse est presque entièrement imputable aux informations de presse selon lesquelles l'Arabie saoudite entend rétablir, dans les prochains jours, la capacité de l'oléoduc Est-Ouest à au moins 50%", estime Norman Liebke, analyste de Commerzbank.

Cette infrastructure reste pour le moment à l'arrêt après avoir été touchée par des attaques de drones la semaine dernière. L'oléoduc est devenu essentiel depuis le début du conflit au Moyen-Orient pour transporter via la mer Rouge une grande partie des exportations de l'Arabie saoudite bloquées par la fermeture du détroit d'Ormuz, situé de l'autre côté de la péninsule. "Si les opérations devaient effectivement reprendre comme annoncé, les prix du pétrole pourraient connaître une nouvelle baisse, encore plus marquée", note M. Liebke.

En séance, la chute des cours a été néanmoins tempérée par des informations de presse relatant que l'Arabie saoudite ne pourrait pas livrer ses clients européens en brut le mois prochain. Aramco, la compagnie pétrolière nationale du royaume, "a informé au moins deux clients européens de raffinage qu'aucun brut ne leur serait attribué", a indiqué l'agence Bloomberg, citant des personnes au fait de la décision.

La décision s'applique à tous les acheteurs européens, ont précisé les sources de l'agence.

Côté carburants, les prix continuent d'augmenter. Aux États-Unis, le gazole affiche un prix record à la pompe vendredi, avec une moyenne de 6,4476 dollars le gallon (3,78 litres), selon l'association automobile américaine.

Le prix moyen en France d'un litre de gazole a pour sa part dépassé vendredi 2,39 euros, un nouveau plus haut, selon l'analyse de l'AFP. Emmanuel Macron a annoncé vendredi que la France allait convoquer une réunion du G7 consacrée à l'énergie "dans les prochaines semaines", afin notamment d'"avancer sur une meilleure coordination sur les niveaux de stocks".

R.N.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN ALGÉRIE

Une croissance fulgurante, la plus rapide d'Afrique

Longtemps perçue uniquement comme une puissance pétrolière et gazière, l'Algérie est en train d'opérer une mue historique. De la Hamada du Sahara aux rives de la Méditerranée, le pays s'impose désormais comme l'acteur indispensable de la transition énergétique, à la fois pour l'Europe en quête d'énergie propre et pour le continent africain en quête d'électrification.

Les chiffres, les projets et les partenariats, notamment avec l'Allemagne, confirment une ambition qui n'est plus un slogan, mais une réalité industrielle. C'est un rapport international qui vient de sonner comme une consécration. Selon la société mondiale de recherche et de conseil « Mordor Intelligence » sur le marché des énergies renouvelables en Afrique, l'Algérie devrait enregistrer le rythme de croissance le plus rapide du continent à moyen terme. Le chiffre est vertigineux : un taux de croissance annuel composé de 42,51 % du marché des énergies renouvelables sur la période 2026-2031. C'est près de trois fois la moyenne africaine, qui devrait elle-même passer de 86,95 gigawatts en 2026 à 179,66 gigawatts à l'horizon 2031, soit une croissance de 15,62%. Cette performance algérienne s'explique par un changement d'échelle. Le pays a lancé ces dernières années d'importants appels d'offres, dont un premier pour la réalisation de projets d'énergie solaire d'une capacité totale de 1 gigawatt. Résultat concret : deux centrales solaires,

d'une capacité totale de 400 mégawatts, sont entrées en service au cours de l'année, tandis qu'une capacité supplémentaire de plus de 1.400 mégawatts est prévue pour 2026. Ces projets ne sont que la première phase d'un mégaprojet de 3.200 mégawatts-crête d'énergie solaire photovoltaïque, prévoyant la réalisation de 22 centrales à travers le pays. Il s'inscrit lui-même dans le programme national ambitieux de production de 15.000 mégawatts d'énergies renouvelables à l'horizon 2035. Si en 2025, l'hydroélectricité représentait encore 62,25% du marché africain des renouvelables, c'est bien l'énergie solaire photovoltaïque qui va tirer la croissance future, avec un taux de 27,84% sur 2026-2031, portée par la baisse du coût des panneaux et par le besoin de diversification. Et dans ce solaire, l'Algérie possède un avantage naturel imbattable : le plus grand gisement solaire au monde, avec plus de 3.000 heures d'ensoleillement par an et un désert qui offre des milliers de kilomètres carrés inexploités.

L'ALGÉRIE, BATTERIE VERTE DE L'EUROPE

Mais l'ambition algérienne ne s'arrête pas à produire de l'électricité pour ses propres besoins. Elle vise à devenir le fournisseur d'énergie propre de l'Europe, qui cherche désespérément à se décarboner et à réduire sa dépendance énergétique. Le vecteur de cette ambition s'appelle l'hydrogène vert. Produit par électrolyse de l'eau grâce à l'électricité solaire, cet hydrogène est la clé pour décarboner l'industrie lourde européenne. C'est tout l'enjeu du projet stratégique du corridor SouthH2. Cette infrastructure monumentale permettra d'exporter l'hydrogène vert produit en Algérie vers l'Europe, en reconvertissant en partie les gazoducs existants qui relient déjà l'Algérie à l'Italie via la Tunisie. C'est un avantage compétitif majeur : l'Algérie n'a pas besoin de tout construire,

elle peut adapter un réseau déjà existant, réduisant les coûts et les délais.

Ce corridor fait de l'Algérie un acteur indispensable de la souveraineté énergétique méditerranéenne. Demain, l'acier allemand, le ciment italien ou les engrais français pourraient être produits grâce au soleil du Sahara algérien.

LE PARTENARIAT ALGÉRO-ALLEMAND, MOTEUR TECHNOLOGIQUE

Pour transformer ce soleil en hydrogène et en électricité exportable, l'Algérie a besoin de technologie. Et c'est là que l'Allemagne, leader mondial des technologies vertes, entre en jeu. La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) organise ce lundi à Alger une rencontre d'affaires cruciale sur l'hydrogène vert ainsi que sur les technologies et solutions de stockage d'énergie. Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'un voyage d'affaires, prévu du 21 au 25 septembre en Algérie et en Tunisie, au titre de l'initiative allemande d'exportation dans le domaine de l'énergie.

Sont attendus des délégations représentant des compagnies, des institutions sectorielles, des cadres de ministères des deux pays, et des organisations professionnelles. L'objectif est de favoriser les échanges entre entreprises algériennes et allemandes et d'identifier des opportunités de partenariat.

La délégation allemande présentera des technologies de pointe dans des domaines clés : l'électrolyse, le traitement et dessalement de l'eau indispensable à la production d'hydrogène, le stockage et la compression, les pompes et équipements industriels, la reconversion de canalisations existantes, l'ingénierie, ainsi que la certification et les études de faisabilité.

Des exposés de l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement durable (GIZ) et une table ronde



sur les perspectives de coopération sont également prévus, ainsi que des rencontres B2B pour faciliter l'identification de projets concrets.

Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la mise en œuvre de la stratégie algérienne de développement de l'hydrogène et du programme national des énergies renouvelables. L'Allemagne apporte son savoir-faire industriel, l'Algérie apporte sa ressource inépuisable et son infrastructure. C'est un partenariat gagnant-gagnant qui scelle une alliance énergétique euro-méditerranéenne.

L'ALGÉRIE, LOCOMOTIVE ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE

Le rôle de l'Algérie ne se limite pas à alimenter l'Europe. Fort de son expérience et de ses capacités financières, le pays s'affirme comme une locomotive pour le continent africain, où plus de 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité. Contrairement à d'autres puissances qui se contentent d'exporter des équipements, l'Algérie investit. Son modèle est celui de la coopération Sud-Sud. À travers le groupe Sonelgaz et Sonatrach, l'Algérie a déjà mené des projets d'électrification, de

formation d'ingénieurs et de partage d'expertise dans plusieurs pays subsahariens, du Mali au Niger, de la Mauritanie au Sénégal.

Avec son programme de 15.000 MW, l'Algérie va créer une filière industrielle locale : fabrication de panneaux, de structures, de câbles, formation de milliers de techniciens. Cette filière a vocation à être exportée vers l'Afrique subsaharienne, où la demande explose.

L'Algérie ne veut pas seulement vendre de l'électricité, elle veut co-construire la souveraineté énergétique africaine. Dans un continent où l'énergie solaire est abondante mais où les capacités de production manquent, l'expertise algérienne dans la réalisation de centrales dans des conditions désertiques extrêmes est une référence.

En devenant à la fois le grenier solaire de l'Europe et le partenaire énergétique de l'Afrique, l'Algérie réalise une triple performance : elle diversifie son économie au-delà des hydrocarbures, elle renforce son poids géopolitique en Méditerranée et elle assume son rôle naturel de puissance-pivot entre le Nord et le Sud. La transition énergétique mondiale ne se fera sans l'Algérie.

Hamza B.

ALGÉRIE- BIÉLORUSSIE

La présidente du Conseil de la République de Biélorussie souligne la disponibilité de son pays à développer les différents domaines de coopération avec l'Algérie

La présidente du Conseil de la République de Biélorussie, Mme Natalia Kochanova, a souligné, jeudi, la disponibilité de son pays à développer les différents domaines de coopération bilatérale avec l'Algérie, dans le cadre de la mise en œuvre des accords de partenariat conclus entre les deux pays. Dans une déclaration à la presse après avoir été reçue, avec la délégation l'accompagnant, par le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, Mme Kochanova a indiqué que son pays était "prêt à développer la coopération avec l'Algérie dans tous les domaines, dans le cadre de la mise en œuvre des accords communs signés par les présidents des deux pays".

Elle a ajouté avoir évoqué avec le président de la République les accords conclus lors de la visite effectuée par le président de la République de Biélorussie en

Algérie en décembre 2025, au cours de laquelle avait été signée une Déclaration conjointe visant à développer la coopération entre les deux pays dans les domaines économique, commercial, scientifique et technique, précisant que les échanges ont notamment porté sur "les modalités de mise en œuvre de ces accords". Les discussions ont également porté sur "les perspectives de développement de la coopération dans les domaines

de l'agriculture, de l'industrie, de l'enseignement, de la santé et des produits pharmaceutiques", a-t-elle poursuivi. La responsable biélorusse a, par ailleurs, évoqué sa rencontre, plus tôt dans la journée, avec le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, lors de laquelle la coopération parlementaire a été passée en revue, notamment avec la création de groupes d'amitié parlementaires entre les deux pays et le renforcement des échanges

de visites. Dans ce contexte, elle a aussi évoqué la visite que doit effectuer M. Nasri dans son pays pour la signature d'un mémorandum d'entente entre la chambre haute du Parlement algérien et son homologue biélorusse. Mme Kochanova a conclu sa déclaration en soulignant que l'Algérie "est un pays formidable, riche d'une histoire et de traditions séculaires, tout comme la République de Biélorussie".

R. N.

LE MINISTRE DU TRAVAIL MOHAMED HATTAB EN VISITE D'INSPECTION À JIJEL :

« L'Etat mobilisé pour prendre en charge et accompagner les citoyens touchés par les incendies »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a souligné, samedi au cours d'une visite d'inspection dans la wilaya de Jijel, que l'Etat "poursuit la mobilisation de tous ses moyens pour prendre en charge et accompagner les citoyens touchés par les récents incendies, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Le ministre, affirmant que l'action des pouvoirs publics se poursuivra jusqu'à la résorption des conséquences des incendies, a souligné que la prise en charge des sinistrés "ne se limite pas à une réponse immédiate à une situation exceptionnelle, mais repose sur un accompagnement



concret et continu garantissant l'accès des citoyens aux différents services, notamment en matière de protection sociale, de couverture sanitaire et de prestations relevant de la compétence du secteur".

M. Hattab a rappelé, dans ce cadre, les mesures prises par son secteur en faveur des citoyens sinistrés, notamment la facilitation de l'accès aux services sociaux et de santé, le ren-

forcement de la présence des services de sécurité sociale dans les zones concernées au moyen de caravanes mobiles allant à la rencontre des citoyens, en plus de la mise en place de canaux de communication et d'écoute, au premier rang desquelles figure le numéro vert mis à leur disposition.

Le ministre a souligné que ces mesures "reflètent la volonté de l'Etat de placer le citoyen au

cœur de l'action publique et d'assurer la présence de ses institutions sur le terrain, notamment dans des circonstances exceptionnelles qui exigent une réactivité et une prise en charge efficaces".

Il a également insisté, à cette occasion, sur le fait que les différents services relevant de son secteur sont "tenus de suivre sur le terrain les dossiers des personnes sinistrées et de répondre à leurs préoccupations dans des délais très courts, afin qu'aucun citoyen sinistré ne se retrouve sans accompagnement ni orientation".

M. Hattab a précisé que cette approche "s'inscrit dans la nouvelle vision du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, qui place le citoyen au cœur du service public, en privilégiant une approche fondée sur l'écoute, la proximité et l'anticipation de ses besoins".

Il a ajouté que la présence sur le terrain des services du secteur, notamment dans les zones sinistrées, "restera effective jusqu'à la prise en charge de toutes les préoccupations recensées", soulignant que l'Etat "continuera à jouer son rôle de solidarité et de protection sociale envers les citoyens sinistrés et que ses institutions resteront à leurs côtés dans de telles circonstances".

La visite de M. Hattab dans la wilaya de Jijel est destinée à évaluer, in situ, le niveau de mise en œuvre des mesures prises en faveur des sinistrés des incendies et de suivre les performances des structures relevant de son secteur.

Hamza B.

SAYOUD DEPUIS BOUMERDÈS :

« Accélérer les projets et maximiser leur rentabilité »



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé hier, la cérémonie d'installation d'Amine Benmalek dans ses fonctions de wali de Boumerdes, en présence des autorités locales civiles et militaires ainsi que de représentants de dif-

férents organismes et organisations. Au-delà du protocole, le ministre a délivré une feuille de route claire et ferme : passer de la logique de lancement de projets à celle de leur rentabilité maximale. Dans son allocution, M. Sayoud a indiqué que cette installation s'inscrivait dans le cadre de la volonté du président de

la République, Abdelmadjid Tebboune, de "poursuivre le renouvellement des compétences et de renforcer la performance de l'administration locale, afin de répondre aux exigences du développement et aux attentes des citoyens, tout en consacrant les principes d'efficacité, de rigueur et de transparence dans la gestion publique".

BOUMERDÈS, UNE WILAYA À FORT POTENTIEL À VALORISER

Le ministre a souligné que la wilaya de Boumerdes revêtait une "grande importance" en raison de sa position stratégique et de ses potentialités économiques, agricoles, industrielles et touristiques, susceptibles de constituer un véritable levier du développement local.

Il a relevé que la wilaya avait bénéficié, ces dernières années, d'importants projets structurants ayant contribué au renforcement des infrastructures de base, à l'amélioration

des services publics et à l'attractivité du territoire, notamment dans les secteurs des travaux publics et de l'hydraulique.

Mais pour le ministre, ces acquis, réalisés grâce aux efforts de l'Etat, constituent une base à consolider et non une fin en soi. La prochaine étape doit être consacrée à "la mise en valeur de leur impact économique et social, tout en veillant à leur pérennité, à l'amélioration de leur exploitation et de leur maintenance, ainsi qu'à l'achèvement des projets accusant du retard".

LE DIAGNOSTIC ET LA RENTABILITÉ COMME MAÎTRES-MOTS

Dans ce cadre, les directives de M. Sayoud au nouveau wali sont sans équivoque. Il l'a appelé à établir un diagnostic précis de la situation des grands projets en cours, à définir les priorités, à identifier les contraintes entravant leur réalisation et à proposer des solutions permettant d'ac-

célérer leur rythme d'exécution.

Il a insisté sur la nécessité d'une coordination "efficace et durable" entre les différents acteurs, appelant le wali à consacrer la "culture de concertation et du travail collectif, à assurer le suivi sur le terrain de la mise en œuvre des décisions et des projets et à faire des résultats obtenus et de leur impact sur la vie du citoyen le principal critère d'évaluation de la performance".

L'objectif final a été résumé en une phrase : "transformer les investissements en une valeur ajoutée perceptible par les citoyens, contribuant à la création de richesses et d'emplois, à l'amélioration de la qualité des services et au renforcement du développement durable dans la wilaya".

Moins d'inaugurations, plus de rendement. L'argent public investi doit désormais produire de la richesse, de l'emploi et un service concret pour le citoyen.

H. B.

ALGÉRIE-SUÈDE

Un partenariat industriel à fort potentiel

L'Algérie et la Suède affichent une volonté commune de donner un nouvel élan à leur coopération industrielle. Les perspectives de ce partenariat ont été au centre d'une rencontre tenue hier, entre le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, et l'ambassadrice du Royaume de Suède en Algérie, Mme Anna Blok Mazowieh.

Selon un communiqué du ministère de l'Industrie, le ministre a reçu la diplomate suédoise accompagnée d'une délégation, en présence de plusieurs cadres centraux du min-

istère. Une rencontre qui, au-delà du protocole, a permis de discuter concrètement des moyens de développer la coopération bilatérale et d'élargir les domaines de partenariat, afin de renforcer les relations économiques et industrielles entre les deux pays et de servir leurs intérêts communs.

Si les échanges commerciaux entre Alger et Stockholm restent encore modestes, le potentiel est considérable. La Suède est reconnue mondialement comme l'une des économies les plus innovantes, avec des champions industriels dans des secteurs qui correspondent exacte-

ment aux priorités de la nouvelle politique industrielle algérienne.

On pense d'abord à l'industrie automobile et à la transition vers la mobilité propre, avec des groupes comme Volvo et Scania, leaders dans les camions, les bus électriques et les solutions de transport durable. Un créneau stratégique pour l'Algérie qui cherche à développer une filière automobile locale et à moderniser ses transports publics.

Autre axe majeur : les industries vertes et l'économie circulaire. La Suède excelle dans la gestion des déchets, le recyclage, les énergies

renouvelables et l'efficacité énergétique. Une expertise précieuse pour l'Algérie, engagée dans la diversification de son mix énergétique et la valorisation de ses déchets industriels et ménagers. S'ajoutent à cela les télécommunications et la numérisation de l'industrie avec Ericsson, les équipements industriels, la sidérurgie verte et l'industrie pharmaceutique. Pour l'Algérie, l'objectif est clair : attirer des investissements directs à forte valeur ajoutée, favoriser le transfert de technologie et créer des joint-ventures qui créent de l'emploi et réduisent la facture

des importations. Pour la Suède, l'Algérie représente une porte d'entrée vers le marché africain, un marché de 1,4 milliard de consommateurs, avec une position géographique stratégique et une volonté politique affirmée de relancer son industrie. Cette rencontre entre M. Kourtel et Mme Blok Mazowieh pourrait ainsi marquer le début d'une nouvelle phase, où le partenariat ne se limiterait plus à des échanges commerciaux, mais s'orienterait vers une co-production industrielle durable et mutuellement bénéfique.

R. N.

OCCUPANT DES IMMEUBLES MENAÇANT RUINE :

33 familles ont été relogées à Oran

33 familles occupant des immeubles menaçant ruine ont été relogées à Oran, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire.

Ces familles ont été relogées dans des appartements neufs, lors d'une opération lancée par les autorités locales de la wilaya d'Oran dans le cadre de ce programme.

En effet, les services de la wilaya, appuyés par des équipes de la commune d'Oran ainsi que par les services de sécurité, ont coordonné, dès les premières heures de la matinée, le transfert des familles et de leurs effets personnels.

Ces dernières ont été installées dans des appartements décents, dotés de toutes les commodités nécessaires, de type logement public locatif (LPL), situés au niveau du site des 200 logements, dans la localité de Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir, à l'est d'Oran.

Les familles occupaient trois bâtiments distincts de la commune d'Oran, situés au 17, rue Ben-Deraoua Belazreg, au 24, rue



Tlemcen et au 34, rue Achour Thabet Mohamed, relevant respectivement des délégations communales de Sidi El Bachir (Plateau), d'El Nasr et d'El Émir.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des directives du ministère de l'Habitat visant à éradiquer l'habitat précaire et à sécuriser les citoyens vivant dans des bâtisses classées rouge (danger imminent d'effondrement).

Par ailleurs, et pour éviter toute réoccupation illégale ou tout accident lié aux effondrements, et conformément à un protocole strict mis en place par la wilaya d'Oran, les immeubles menaçant ruine évacués sont soit démolis, quand cela est possible dans l'im-

médiat, soit scellés, systématiquement dans la foulée du relogement.

Ainsi, et immédiatement après l'évacuation totale des trois immeubles par leurs occupants, les services de la commune d'Oran ont entamé l'opération de fermeture et de scellage des entrées principales de deux bâtiments. Seul l'immeuble situé au 17, rue Ben-Deraoua Belazreg, a pu être démoli dans l'immédiat.

Parallèlement à ces opérations ponctuelles de relogement, la wilaya d'Oran accélère la cadence du travail réalisé en amont pour éradiquer les points noirs de l'habitat précaire et menaçant ruine à Oran.

Après les grandes vagues de relogement du quartier de Ras El Aïn, où plus de 1 100 familles ont été relogées récemment vers Benfrehia et Oued Tlelat, les autorités concentrent leurs efforts sur l'éradication des poches de précarité subsistant autour de la zone de Sidi El Bachir (Bir El Djir).

Enfin, il est utile de noter que les programmes de logements publics locatifs (LPL) se concrétisent avec la réception complète des aménagements extérieurs des nouveaux sites, comme le projet majeur des 1 600 logements à Sidi El Bachir qui permettra de lancer de nouvelles attributions massives d'ici à la fin de l'année en cours.

SKIKDA :

287 familles relogées au pôle urbain de Bouzaaroura

Visant dans la précarité, à Hamrouche Hamoudi, 287 familles vivant dans des habitations insalubres ont été relogées au pôle urbain de Bouzaaroura, à Skikda.

En effet, dans le cadre d'une vaste opération de relogement orchestrée par les autorités de la wilaya, pas moins de 287 familles, qui vivaient depuis plusieurs années dans des habitations insalubres au niveau du site dit « le Camp » ainsi que dans les secteurs Rampart 1, 2 et 3 à Hamrouche Hamoudi (commune de Hamadi Krouma), ont été relogées au pôle urbain de Bouzaaroura, situé dans la commune de Filfila. Cetten intervention majeure, organisée sous la supervision directe de la Direction de l'habitat et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), s'inscrit en droite

ligne de la politique nationale de résorption de l'habitat précaire (RHP).

Pour ces ménages particulièrement vulnérables, vivant à proximité de conduites de gaz, ce transfert vers le site de Bouzaaroura constitue une véritable délivrance.

Sur le terrain, la concrétisation de l'opération a obéi à un calendrier minutieusement orchestré.

La veille du déménagement, les bénéficiaires ont été convoqués sur site pour accomplir les formalités d'usage et procéder au tirage au sort fixant l'étage et le numéro de chaque logement, avant la remise des clés.

Une démarche transparente qui a permis de clore, dans la sérénité, un long chapitre d'attente.

Selon le directeur par intérim de l'habitat de la wilaya de Skikda, Ramdane Guerfi, le nouveau pôle de Bouzaaroura réunit toutes les conditions nécessaires pour garantir un cadre de vie décent aux nouveaux résidents. Le site est doté de l'ensemble des équipements publics et des infrastructures d'accompagnement requises.

Guerfi a rappelé, à cette occasion, que cette opération « s'inscrit au cœur de la politique de l'État visant à éliminer l'habitat précaire et à offrir un toit digne aux catégories vulnérables ».

Avec l'éradication de ces poches d'insalubrité à Hamrouche Hamoudi, la wilaya de Skikda franchit un pas décisif dans la modernisation de son tissu urbain.

BEJAIA :

L'échangeur de Sidi Aïch opérationnel

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets du secteur des Travaux publics visant à développer le réseau routier, à fluidifier la circulation et à améliorer les conditions de déplacement des citoyens, l'échangeur de Sidi Aïch, situé au point kilométrique PK 43, à la sortie de l'autoroute de Béjaïa, serait ouvert à la circulation et mis en service, selon le communiqué annoncé par la Direction des travaux publics de la wilaya.

Ainsi, les usagers de plusieurs communes de la vallée de la Soummam à l'exemple de Sidi Aïch, Seddouk, El Flay, Tibane, Chemini, Souk Oufella et Akfadou pourront désormais,

accéder bien plus facilement et rapidement à l'autoroute avec un gain de temps important pour rejoindre le chef-lieu de la wilaya Béjaïa en 40 minutes contre deux heures en empruntant le tracé de l'ancienne route (RN-26) avec ses nombreux embouteillages.

Cette mise en service intervient après l'achèvement de tous les travaux d'aménagement du rond-point et des voies de raccordement, ainsi que l'installation des différents dispositifs de signalisation routière, ce qui permettra un accès direct et fluide à la ville de Sidi Aïch et aux communes voisines.

La mise en service de cet échangeur contribuera à améliorer

la fluidité du trafic et à désengorger les axes voisins, notamment la RN-26, réduisant les temps de trajet et en améliorant les conditions de circulation des véhicules.

Tous les panneaux de signalisation verticale et horizontale au niveau de l'échangeur parallèlement aux travaux de tracé et de délimitation des voies de circulation, en vue de la mise en place de la signalisation horizontale et des marquages au sol régulant la circulation ont été achevés jeudi.

De même que l'achèvement des aménagements de l'accès à l'autoroute avec la pose des grands panneaux de signalisation sur le portique situé au point kilométrique 43, sur le territoire de la

commune de Sidi Aïch, sur la voie menant vers Béjaïa.

Cet ouvrage est situé au point kilométrique (PK43) de la pénétrante autoroutière (A20) reliant Ahnif (Bouira) vers Béjaïa avec une longueur de liaison de 1,5 km de voies de raccordement et d'aménagement et d'un ouvrage d'art principal constitué d'un pont de 600 m de longueur qui franchi l'oued Soummam et surplombe la voie ferrée reliant Béjaïa à Beni Mansour.

Enfin à noter que la réalisation a été concrétisée par le groupe Sino-algérien menée principalement par l'entreprise China Railway construction corporation (CRCC).

ANNABA :

Sortie d'une promotion unifiée de 1 475 agents de police

Une cérémonie de sortie d'une nouvelle promotion unifiée comprenant 1.475 agents de police, session de septembre 2025, a été organisée, à l'école de police El Hadi-Khediri de Annaba, a indiqué un communiqué émanant de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Cette promotion a été baptisée au nom du martyr du devoir national, le défunt agent de police, Brahim Labiadh, ancien membre de la 26e unité Républicaine de sécurité de Bouira, tombé au champ d'honneur le 21 mars 1994.

La cérémonie a été présidée par le représentant du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), directeur des unités Républicaines de sécurité, le contrôleur général de police, Mohand Cherif Daoud, en présence du wali de Annaba, Abdelkrim Lamouri aux côtés des autorités civiles, judiciaires et militaires, de cadres du secteur d'acteurs de la société civile ainsi que des familles des diplômés, a-t-on détaillé.

Les éléments de cette 31e promotion ont bénéficié d'un cursus théorique et pratique étalé sur 12 mois, englobant les aspects juridiques et professionnels nécessaires à l'exercice de leurs fonctions, a fait savoir la même source, précisant que les diplômés sont issus, outre de l'école d'Annaba, des centres de formation spécialisés de Bouchegouf, Guelma, Tébessa et Sedrata.

Par ailleurs, après l'inspection des troupes, la cérémonie a été marquée par la prestation de serment, la remise des grades aux majors de promotion ainsi que des démonstrations techniques de maîtrise des arts martiaux, de gestion des risques et de maintien de l'ordre. Un hommage solennel a été rendu à la famille du martyr, Brahim Labiadh, à la fin des festivités.

ALGER :

Nettoyage des établissements scolaires samedi et ce dimanche

La wilaya d'Alger a lancé samedi la 2e édition de la campagne de nettoyage des établissements scolaires à travers l'ensemble des communes de la capitale, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027.

« Sous l'égide du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, et dans le cadre des grandes campagnes de nettoyage menées dans la capitale, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, les services de la wilaya d'Alger lancent, les 19 et 20 septembre 2026, la deuxième édition de la campagne de nettoyage des établissements scolaires à travers l'ensemble des communes de la capitale », a indiqué jeudi un communiqué des services de la wilaya.

« Les services de la wilaya mobiliseront tous les moyens humains et matériels nécessaires pour mener à bien cette campagne, qui verra une large participation d'acteurs de la société civile », a précisé la même source.

VOTE D'UNE RÉOLUTION SUR LA CRISE MIGRATOIRE DE CEUTA :

La claque du Parlement européen à Rabat

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a fermement rejeté les velléités marocaines à l'égard de la ville autonome de Ceuta, affirmant que cette ville relève du territoire de l'Europe et qu'elle ne transigera «jamais» sur la protection de ses frontières. Le Parlement européen a dénoncé, jeudi, «l'instrumentalisation de la migration irrégulière» contre l'intégrité territoriale d'un pays de l'Union européenne (UE), après les traversées massives vers Ceuta, observées fin juillet dernier depuis le Maroc, jugeant «inacceptable» toute déclaration mettant en cause la souveraineté espagnole sur l'enclave autonome. Dans une résolution adoptée en plénière par 339 voix pour, 225 voix contre et 16 abstentions, les députés européens s'élèvent par ailleurs contre l'instrumentalisation de la migration irrégulière comme un outil de «guerre hybride» contre l'intégrité territoriale d'un pays de l'Union, affirmant que Ceuta et Melilla sont deux villes espagnoles et européennes, «dont la souveraineté et l'intégrité territoriale sont incontestables». «Toute déclaration mettant en cause la souveraineté espagnole est inac-



ceptable et incompatible avec les obligations d'un pays partenaire», martèlent les députés. Mercredi, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, avait donné le la, rejetant fermement les velléités marocaines à l'égard de Ceuta, et affirmant que cette ville relève du territoire de l'Europe et qu'elle ne transigera «jamais» sur la protection de ses frontières. Selon la cheffe de l'exécutif européen, «l'Europe doit avoir les moyens de protéger ses frontières à tout moment. En particulier lorsque des mouvements de masse sont déclenchés et utilisés comme une arme (...)». Le message de l'Europe est clair : nous respectons toujours nos valeurs et nos

droits fondamentaux, mais nous ne transigerons jamais sur la protection de nos frontières». La chose est donc entendue que le Maroc a bien manipulé la misère populaire de ses sujets, pour torde le bras à l'Europe. Fin juillet, des dizaines de milliers de Marocains ont, pour rappel, déferlé sur la ville de Ceuta, provoquant une crise humanitaire majeure et la mort d'une centaine de personnes, lors de la traversée chaotique par la mer.

VERS UNE RÉVISION DES ACCORDS DE PARTENARIAT

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, avait qualifié cette arrivée massive d'«attaque»

et de «violation de l'intégrité territoriale de l'Espagne».

L'onde d'indignation à traversé toute l'Europe, et amené plusieurs gouvernements et responsables politiques à dénoncer la politique migratoire du Maroc, accusé ouvertement d'utiliser les flux migratoires comme levier de pression diplomatique. Madrid a engagé des procédures contre Rabat devant les instances européennes, estimant que le Royaume a manqué à ses obligations de contrôle frontalier, dans le cadre des accords de coopération migratoire signés avec l'UE.

Certaines coopérations sécuritaires avec Rabat ont été, d'autre part, suspendues, et appel est lancé à Bruxelles, pour renforcer le mécanisme de solidarité européenne face à ce type de crises.

La réaction du Parlement européen achève donc de consacrer un contexte de tensions accrues entre Rabat et plusieurs capitales européennes, qui ont exprimé leur inquiétude face à l'instrumentalisation politique des migrations.

Des voix se sont même élevées au sein de l'hémicycle, pour demander une révision des accords de partenariat avec le Maroc, conditionnant le maintien de la coopération à un respect

strict des engagements en matière de contrôle des frontières et de droits humains.

Certains députés ont également appelé à une enquête sur les circonstances exactes de la traversée massive de fin juillet, pointant la complicité directe des services marocains dans cette véritable offensive contre l'Espagne.

La justice espagnole a, pour sa part, lancé une procédure contre Rabat, à la base d'un rapport accablant de la police, où il a été «mis en évidence (...) une indéniable gestion favorisant le processus», lequel ne pouvait pas résulter «d'actions de nature accidentelle, occasionnelle ou spontanée». Les accusations retenues contre le Makhzen sont aussi graves que l'«atteinte à la paix ou à l'indépendance de l'État» espagnol.

L'autre claque portée à Rabat est l'insistance du Parlement européen à lui faire ravalier ses prétentions sur les enclaves de Melilla et de Ceuta, sous peine de rétorsion sur le plan des accords de partenariat, d'autant que la résolution, votée jeudi, intervient au moment où les négociations sur le renouvellement desdits accords entre l'Union et le Maroc sont en cours.

41,1% DE TAUX D'ACTIVITÉ FÉMININ :

Le défi du développement durable tunisien

Vingt ans de mesures continues aboutissent parfois à une conclusion inconfortable. Accumuler des acquis ne suffit pas à transformer un rapport de force. C'est précisément ce que révèle, pour la Tunisie, le dernier éclairage mondial sur la parité entre les femmes et les hommes. Le pays affiche en 2026 un score global de 65,0%, en progression continue depuis deux décennies, et pourtant recule dans le classement international. Cette dissociation entre performance et position est le fil conducteur d'un diagnostic qui mérite d'être lu autrement que comme un simple bulletin de notes. Ces données sont issues du rapport Global Gender Gap publié le 16 septembre 2026 par le World Economic Forum, dans sa vingtième édition, réalisée en Tunisie en partenariat avec l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE).

UN ÉCLAIRAGE MONDIAL QUI N'A RIEN D'ANODIN

À l'échelle de la planète, l'exercice couvre cette année 145 économies et s'appuie sur un échantillon constant de 97 pays suivis sans interruption depuis 2006, ce qui en fait la série la plus longue jamais construite sur le sujet. Le constat général est sobre. La parité mondiale s'est améliorée de 5,2% en vingt ans, un rythme si lent

qu'il faudrait encore 120 années pour l'atteindre pleinement dans l'échantillon historique. Néanmoins, cette moyenne cache des trajectoires radicalement différentes selon les domaines observés. L'éducation et la santé pourraient atteindre l'égalité complète en seulement huit ans au rythme actuel. La participation économique, elle, nécessiterait 129 ans. L'émancipation politique, 194 ans. Ainsi, le monde ferme les écarts là où l'accès aux ressources se mesure, et les laisse ouverts là où se joue le partage du pouvoir.

LE CAS TUNISIEN

Cette mutation conceptuelle, entre parité des ressources et parité du pouvoir, éclaire directement le cas tunisien. Sur la période 2006 à 2026, le score du pays est passé de 62,9% à 65,0%, une progression réelle de 2,1 points. Parallèlement, son rang mondial s'est dégradé, passant de la 90e à la 125e place sur 145 économies couvertes. Ce paradoxe n'a rien d'un accident statistique. Il traduit un phénomène de vitesse relative : la Tunisie avance, mais d'autres économies avancent plus vite. Le classement ne mesure pas un niveau absolu, il éclaire sur une position dans une course où le peloton s'est considérablement resserré et élargi depuis 2006.

UN CAPITAL HUMAIN PLEINEMENT CONSTITUÉ

Le premier enseignement du rapport est que la Tunisie n'a plus grand-chose à prouver sur le terrain du capital humain. En matière d'éducation, le pays affiche un score de 97,4%, avec une parité intégrale, soit 100%, dans les taux de scolarisation primaire, secondaire et supérieur. Le pilier santé confirme cette solidité, avec 96,8%, porté notamment par un ratio de masculinité à la naissance favorable qui place la Tunisie au premier rang mondial sur cet indicateur précis. Ces résultats situent le pays parmi les économies où l'accès aux ressources fondamentales entre les femmes et les hommes est largement stabilisé.

Le problème tunisien ne se loge donc plus dans la formation des compétences, mais en aval, au moment où ce capital devrait se convertir en présence effective dans l'économie et la décision publique.

LE DÉFI ÉCONOMIQUE : UN POTENTIEL QUI RESTE SUR LE QUAI

C'est là que le bât blesse. Avec un score de 51,9% sur le pilier participation et opportunités économiques, la Tunisie occupe le 131e rang mondial, l'un des positionnements les plus faibles de l'en-

semble de l'indice national. Le taux d'activité féminine plafonne à 41,1%, classant le pays au 138e rang, et le revenu du travail estimé pour les femmes reste à peine supérieur au tiers de celui des hommes, avec 36,3%. Signe encore plus révélateur, seules 26,3% des postes de législateurs, hauts fonctionnaires et cadres dirigeants sont occupés par des femmes, alors même qu'elles représentent 93,7% des effectifs dans les professions intellectuelles et techniques. L'écart entre la qualification acquise et la responsabilité exercée constitue, à lui seul, le cœur du diagnostic tunisien.

LE MUR INSTITUTIONNEL, DIMENSION LA PLUS FERMÉE DU SYSTÈME

L'émancipation institutionnelle représente la faille la plus profonde, avec un score de seulement 14%, en repli par rapport à 2025. La représentation parlementaire des femmes, à 18,8%, reste le point le plus fragile de l'ensemble de l'indice national, tandis que leur présence gouvernementale, à 26,3%, se maintient à un niveau intermédiaire. Replacée dans son environnement, la position tunisienne se nuance. Le pays conserve le 3e rang de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, derrière les Émirats arabes unis et Bahreïn, deux économies dont la progression a été particulièrement marquée depuis 2006. Sur le continent africain, en revanche, la Tunisie recule du 14e rang sur 23 pays mesurés en 2006 au 32e rang sur 38 économies couvertes aujourd'hui, un repli qui s'explique surtout par l'élargissement de l'échantillon plutôt que par un dépassement massif d'autres pays. Le message que porte cette édition pour la Tunisie tient en une phrase : le pays a gagné la bataille de la formation, il n'a pas encore gagné celle de la conversion. Transformer des compétences féminines pleinement constituées en participation économique effective et en présence réelle dans les espaces de décision constitue désormais le véritable test de la prochaine décennie, bien plus que l'accès à l'école ou aux soins.

DÉVELOPPEMENT ROUTIER ET D'INFRASTRUCTURES À TRIPOLI (LIBYE)

Dbeibah supervise la mise en œuvre des projets

Le Premier ministre du Gouvernement d'union nationale, Abdulhamid Dbeibah, a effectué une visite de terrain à Tripoli afin de superviser la mise en œuvre de plusieurs projets de développement routier et d'infrastructures. À cette occasion, il a inauguré la première phase du premier tronçon du projet de doublement de la route Al-Sarraj-Al-Swani, suite à l'achèvement des travaux d'infrastructure sur ce tronçon. Lors de cette visite, M. Dbeibah était accompagné du directeur général de l'Agence d'exécution des projets de logement et d'infrastructures, Mohamed Ismail, et des maires des municipalités de Hay Al-Andalus et de Janzour. Il a inspecté l'avancement des travaux et les taux d'achèvement sur plusieurs chantiers. La section achevée de la première phase du projet de doublement de la route Al-Sarraj-Al-Swani s'étend du pont « Thallajat » (entrepôt frigorifique) jusqu'au « carrefour en T », couvrant une distance de 1,3 kilomètre, avec un taux d'achèvement d'environ 70 %. Les travaux réali-

sés dans le secteur comprenaient l'installation de réseaux de drainage des eaux pluviales, d'égouts et d'eau potable, ainsi que d'infrastructures électriques et de fibre optique, en préparation du pavage final et des installations connexes du projet. Le projet de doublement de la route Al-Sarraj-Al-Swani comprend quatre tronçons pour une longueur totale de plus de 11 kilomètres. Les travaux incluent les infrastructures et le revêtement, le déplacement des câbles et des sous-stations électriques, ainsi que la réorganisation des réseaux de services publics existants. Les travaux se poursuivent dans les autres tronçons à différents stades d'avancement. Lors de sa visite, M. Dbeibah a également inspecté les travaux de décapage, d'entretien et de réfection de la route Al-Falah. Ce projet couvre un tronçon de 1,25 kilomètre s'étendant du carrefour d'Al-Wadi à la route située en face du ministère de la Justice, et de la zone située devant le ministère jusqu'au deuxième périphérique.

LA FRANCE DE 2027

Une présidentielle identitaire face à une crise budgétaire



La France parle d'immigration, d'islam et d'Algérie. Bercy, lui, parle de 54 milliards d'euros d'économies, de déficit public, de dette et de retraites. Derrière le vacarme électoral se dessine une question beaucoup plus fondamentale : comment financer encore le modèle économique et social français ?

PAR SALAH LAKOUES

La France s'approche de la présidentielle de 2027 dans une situation paradoxale.

À mesure que l'échéance électorale se rapproche, le débat public semble se concentrer de plus en plus sur l'immigration, l'islam, l'identité nationale, la sécurité et, de manière particulièrement spectaculaire, sur l'Algérie.

Mais pendant que les plateaux de télévision s'enflamment autour de ces questions, une autre réalité avance, beaucoup plus silencieuse et beaucoup plus difficile à traiter : celle d'une économie à faible croissance, d'un déficit supérieur à 5 % du PIB, d'une dette publique qui continue de progresser et d'un modèle social dont le financement devient chaque année plus complexe.

C'est probablement là que se trouve le véritable paradoxe de la présidentielle française de 2027.

La France risque de faire campagne sur l'identité alors que le prochain pouvoir devra d'abord gérer une équation budgétaire.

UNE ÉCONOMIE QUI RALENTIT

Les chiffres disponibles en septembre 2026 donnent une photographie préoccupante.

La Banque de France a abaissé sa prévision de croissance pour 2026 à 0,4 %, après une première moitié d'année marquée par un recul de 0,2 % au premier trimestre puis une stagnation au deuxième. Elle prévoit également un

taux de chômage de 8,4 % à la fin de 2026.

Le pouvoir d'achat de la masse salariale doit, lui aussi, reculer en 2026 avant de se redresser progressivement en 2027. La Banque de France prévoit ensuite une croissance de 0,9 % en 2027, mais cette amélioration reste conditionnée à un environnement économique et énergétique plus favorable.

Autrement dit, la France n'entre pas dans la campagne présidentielle avec une économie en plein essor.

Elle y entre avec une croissance faible, une consommation sous pression, un investissement privé freiné par l'incertitude et des finances publiques extrêmement contraintes.

Et c'est précisément ce contexte qui devrait donner au débat économique une place centrale.

LE BUDGET 2027 RÉVÈLE L'AMPLEUR DU PROBLÈME

Les annonces du gouvernement sur le projet de budget 2027 sont particulièrement révélatrices.

Le déficit public devrait atteindre 5,4 % du PIB en 2026, au lieu des 5 % initialement visés. Pour 2027, l'exécutif entend revenir à 5 %.

Pour y parvenir, Matignon annonce un effort budgétaire d'environ 54 milliards d'euros. Une quarantaine de milliards correspondent notamment à la nécessité de compenser la progression spontanée des dépenses. Sans mesures correctrices, le déficit pourrait dépasser 6,5 % du PIB.

Il faut mesurer ce que cela signifie.

Les 54 milliards ne correspondent pas à 54 milliards de « dépenses inutiles » que l'État pourrait simplement supprimer. Une partie importante sert à empêcher la dégradation automatique des comptes publics.

C'est donc moins un budget de conquête qu'un budget de stabilisation.

Le gouvernement veut en outre éviter une hausse générale des impôts et privilégier des économies portant notamment sur les dépenses sociales, les retraites, certains dispositifs fiscaux et la dépense publique.

Mais cette stratégie intervient au moment même où les dépenses de défense augmentent et où le coût du financement de la dette devient plus lourd.

La marge de manœuvre se rétrécit.

LA DETTE DEVIENT LE VÉRITABLE ARBITRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

La dette publique française se situe déjà autour de 117,5 % du PIB. Et les tensions sur les marchés obligataires montrent que la question n'est plus seulement comptable.

Le coût de financement de la France augmente et l'écart entre les taux français et allemands s'est fortement élargi en septembre. Reuters souligne que la prime de risque française a dépassé 100 points de base, niveau inédit depuis la crise de la dette de la zone euro en 2012.

La dette ne constitue donc plus simplement une statistique présentée dans les annexes du budget.

Elle commence à devenir une con-

trainte qui conditionne toutes les autres politiques publiques.

Chaque milliard consacré au remboursement des intérêts est un milliard qui ne peut être utilisé simultanément pour l'hôpital, l'école, les retraites, la transition énergétique, les collectivités ou l'investissement.

Et lorsque les taux augmentent, le problème s'aggrave mécaniquement.

La question n'est donc plus seulement : combien l'État dépense-t-il ?

Elle devient :

Combien lui coûte désormais le fait de continuer à s'endetter ?

LE PARADOXE D'UNE CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

C'est ici que se produit le décalage le plus intéressant.

Les Français ne semblent pas nécessairement placer les mêmes priorités que celles qui dominent les débats politiques et médiatiques.

Le Baromètre de la République 2026 indique que le pouvoir d'achat est le premier sujet que les Français souhaitent voir abordé dans la campagne, avec 46 %, devant la sécurité et la délinquance ainsi que les services publics et la protection sociale, à 30 %. La situation budgétaire arrive à 28 %, tandis que l'immigration est à 27 %. Mais lorsqu'on leur demande quels thèmes ils pensent voir dominer réellement la campagne, l'immigration monte à 42 %, devant l'insécurité et le pouvoir d'achat.

Ce décalage est politiquement important.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Il signifie qu'il peut exister une différence entre ce que les Français souhaitent voir débattu et ce qu'ils pensent que la campagne va effectivement leur proposer.

Ce n'est pas la preuve d'une quelconque « manipulation ». C'est le signe d'une dynamique médiatique et électorale particulière.

L'immigration, l'identité et la sécurité possèdent une capacité exceptionnelle à structurer les affrontements politiques, parce qu'elles produisent des clivages immédiatement visibles et fortement émotionnels.

Le pouvoir d'achat, la productivité, les retraites, la dette ou la réforme de l'hôpital sont beaucoup plus difficiles à transformer en slogans.

Mais ce sont précisément ces sujets moins spectaculaires qui détermineront la capacité du prochain gouvernement à agir.

L'ALGÉRIE, DE DOSSIER DIPLOMATIQUE À MARQUEUR ÉLECTORAL

Dans cette mécanique, l'Algérie occupe une place singulière.

Les relations franco-algériennes constituent évidemment un dossier réel : immigration, visas, coopération économique, sécurité, mémoire historique, énergie, mobilité humaine et diplomatie méditerranéenne.

Mais l'Algérie est progressivement devenue également un marqueur politique intérieur français.

L'accord franco-algérien de 1968 en est l'illustration. Son importance juridique réelle peut être discutée, ses dispositions peuvent être modifiées ou renégociées, mais sa charge symbolique est devenue considérable dans le débat politique français.

L'Algérie permet ainsi de réunir plusieurs thèmes : immigration, identité, mémoire coloniale, souveraineté, autorité de l'État et politique étrangère.

C'est précisément pour cette raison qu'elle possède une telle puissance électorale.

Mais une question demeure :

Pourquoi consacrer autant d'énergie politique à un accord vieux de plusieurs décennies alors que la France doit simultanément trouver 54 milliards d'euros d'ajustements budgétaires ?

La question n'est pas de savoir s'il faut parler de l'Algérie.

Il faut en parler.

La véritable question est de savoir si elle doit devenir le centre de gravité d'une campagne présidentielle dont les problèmes économiques sont autrement plus vastes.

Le problème n'est pas l'immigration. C'est la hiérarchie des problèmes.

Il serait trop simple, et intellectuellement fragile, d'affirmer que l'immigration ou l'islam ne sont que des sujets de diversion.

Ils existent.

Ils préoccupent une partie importante de la population.

Ils posent des questions réelles en matière d'intégration, de sécurité, de laïcité, de logement, d'école, d'emploi et de cohésion sociale.

Mais cela ne signifie pas qu'ils doivent absorber toute la campagne.

Car aucune politique migratoire, aussi stricte soit-elle, ne répond à elle seule à la question du financement des retraites.

Elle ne résout pas davantage le problème de la dette.

Elle ne réindustrialise pas automatiquement la France.

Elle ne restaure pas la productivité.

Elle ne réduit pas mécaniquement le coût de la dette.

Elle ne règle pas la crise de l'hôpital.

Elle ne finance pas la défense.

Et elle ne crée pas, à elle seule, les conditions d'une croissance durable.

Le véritable enjeu est donc celui de la hiérarchie des problèmes.

LA FRANCE DOIT RETROUVER DE LA CROISSANCE

C'est probablement le sujet le plus absent des polémiques quotidiennes.

Une dette élevée devient beaucoup plus difficile à supporter lorsque la croissance est



faible.

À l'inverse, une économie qui croît rapidement augmente ses recettes fiscales, améliore mécaniquement certains ratios et rend le poids de la dette plus soutenable.

Le contraste avec l'Espagne est à cet égard révélateur : selon les données publiées en septembre, l'économie espagnole croît nettement plus vite que la France et son ratio de dette publique est repassé sous 100 % du PIB.

La question française devrait donc être beaucoup plus ambitieuse que la seule réduction des dépenses.

Comment produire davantage ? Comment investir davantage ? Comment réindustrialiser ? Comment améliorer la productivité ?

Comment réduire le chômage ? Comment attirer les investissements ? Comment développer les exportations ?

Comment transformer les mutations technologiques, notamment l'intelligence artificielle, en gains de productivité ?

Et surtout : comment créer suffisamment de richesse pour financer durablement le modèle social français ?

Voilà le débat de fond.

L'EUROPE NE LAISSERA PAS ÉTERNELLEMENT LA FRANCE REPOUSSER L'ÉCHÉANCE

La France reste par ailleurs engagée dans une trajectoire européenne de réduction du

déficit.

L'objectif de retour sous 3 % du PIB apparaît désormais beaucoup plus difficile à atteindre dans les délais initialement envisagés.

Cela signifie que le prochain président héritera d'une contrainte que les slogans électoraux ne pourront pas abolir.

Il pourra modifier les priorités. Il pourra augmenter ou diminuer certains impôts.

Il pourra réduire certaines dépenses. Il pourra réformer les retraites.

Il pourra revoir les prestations. Il pourra investir davantage dans la défense. Mais il ne pourra pas supprimer la contrainte arithmétique.

Une dépense doit être financée. Une dette doit être remboursée. Un déficit doit être couvert.

C'est cette réalité que la campagne devra finir par affronter.

Et l'Algérie dans tout cela ?

C'est précisément ici qu'une autre vision des relations franco-algériennes pourrait émerger.

Une France confrontée à une croissance faible, à un déficit supérieur à 5 % et à une dette très élevée ne devrait pas regarder l'Algérie uniquement à travers le prisme de l'immigration ou de la mémoire.

Elle devrait également regarder l'Algérie comme un partenaire économique, énergétique, méditerranéen et africain.

Cela ne signifie pas ignorer les différends diplomatiques.

Cela ne signifie pas renoncer aux intérêts français.

Cela signifie simplement qu'une politique étrangère cohérente avec les contraintes économiques devrait chercher à transformer les relations internationales en opportunités de croissance.

Énergie. Industrie. Infrastructures. Numérique. Agroalimentaire. Transports. Construction. Formation. Coopération universitaire. Accès aux marchés africains.

Ce sont ces questions qui peuvent produire de la valeur économique.

La France peut évidemment choisir la confrontation diplomatique lorsqu'elle estime ses

intérêts fondamentaux en jeu.

Mais elle devrait alors mesurer aussi le coût d'opportunité d'une relation dégradée avec un pays qui occupe une position stratégique en Méditerranée et en Afrique.

LA VRAIE QUESTION DE 2027

La présidentielle française de 2027 ne sera donc pas seulement un référendum sur l'immigration, l'islam ou l'Algérie.

Elle sera aussi, qu'on le veuille ou non, un référendum indirect sur la capacité de la France à financer son propre modèle.

Le prochain président héritera d'un pays confronté simultanément à une dette élevée, un déficit supérieur à 5 %, une croissance faible, des besoins militaires croissants, une population vieillissante, un système de santé sous pression et une exigence permanente de pouvoir d'achat.

Voilà pourquoi les 54 milliards d'euros du budget 2027 sont peut-être plus révélateurs de la France qui vient que les centaines d'heures de débats consacrées à l'immigration.

La question essentielle ne sera pas seulement :

Qui contrôlera les frontières ?

Elle sera aussi :

Qui financera les retraites ? Qui paiera les intérêts de la dette ? Qui financera l'hôpital ? Qui réindustrialisera la France ?

Qui créera la croissance ? Qui paiera la transition énergétique ?

Et finalement : Qui paiera la facture de la France ?

C'est peut-être là que se trouve le véritable scrutin de 2027.

Car une nation peut gagner toutes les batailles culturelles qu'elle souhaite.

Mais si elle ne produit plus suffisamment de richesse pour financer ses ambitions, elle finit par découvrir une réalité que les campagnes électorales peuvent retarder, mais jamais supprimer :

La politique commence par les choix, mais elle finit toujours par rencontrer les comptes.

S. L



L'EXPRESSION

SAHARA OCCIDENTAL

Ceuta réactive l'héritage espagnol

De la décolonisation inachevée de 1975 au rapprochement hispano-marocain de 2022, le dossier du Sahara occidental n'a jamais été définitivement réglé.

Le Maroc utilise la pression migratoire comme une arme contre l'UE. La crise migratoire de Ceuta et la réactivation par Madrid de la question des Sahraouis nés sous administration espagnole replacent cet héritage historique au cœur des relations entre l'Espagne et le Maroc. Au-delà de la crise migratoire, c'est le fragile équilibre autour du Sahara qui se trouve à nouveau questionné. Le territoire demeure inscrit parmi les territoires non autonomes et le principe d'autodétermination reste au cœur du cadre onusien.

Lorsque l'Espagne se retire du Sahara occidental, elle ne laisse pas derrière elle un territoire avec un statut définitivement réglé, mais une question de décolonisation inscrite depuis 1963 à l'ordre du jour des Nations unies. L'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice, le 16 octobre 1975, constitue à cet égard une référence majeure. La Cour ne conclut pas à l'existence d'un lien de souveraineté territoriale entre le Maroc et le Sahara occidental. Elle considère que rien ne fait obstacle à l'application du principe d'autodétermination.

Quelques semaines plus tard, les accords de Madrid du 14 novembre 1975 organisent le retrait espagnol et l'administration du territoire par le Maroc au nord et la Mauritanie au sud. Cette configuration ne constitue pas, en droit international, un transfert de souveraineté reconnu par les Nations unies. La Mauritanie renonce à sa revendication en 1979. Le Maroc étend alors son contrôle à la partie méridionale du territoire. Une nouvelle réalité territoriale s'installe progressivement, tandis que le conflit armé avec le Front Polisario se poursuit. Le paradoxe saharien est dès lors posé : la réalité territoriale évolue, mais le règlement international du statut du territoire demeure en suspens.

Le plan d'autonomie présenté par Rabat en 2007 constitue une proposition marocaine de règlement politique du conflit. Le fait que cette proposition bénéficie aujourd'hui d'un soutien international et qu'elle occupe une place dans les négociations ne signifie pas qu'elle soit devenue un titre juridique consacrant, par lui-même, la souveraineté marocaine.

La résolution 2797 du Conseil de sécurité a donné une nouvelle impulsion au processus en plaçant la proposition marocaine au centre de la dynamique de négocia-



tion. Mais elle recherche toujours une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, conformément aux principes de la Charte des Nations unies. Autonomie comme proposition de règlement, contrôle territorial comme réalité de fait, autodétermination comme principe international : c'est dans cet espace que demeure le dossier saharien.

LE RÉFÉRENDUM QUI N'A JAMAIS EU LIEU

Le cessez-le-feu de 1991 devait ouvrir une nouvelle étape. La création de la Minurso « Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental » devait permettre la mise en œuvre d'un processus d'autodétermination. Le scrutin n'a cependant jamais eu lieu. Les divergences sur l'identification du corps électoral et sur les modalités du processus ont progressivement paralysé sa mise en œuvre. Le cessez-le-feu a survécu à l'échec du règlement politique, tandis que le contrôle territorial marocain se poursuivait contre vents et marées.

Le temps sciemment entretenu par le royaume marocain a transformé le conflit. La guerre ouverte a laissé place à une confrontation diplomatique. Le Maroc a consolidé ses positions sur le terrain et a proposé en 2007 une autonomie du territoire sous souveraineté marocaine. Le Front Polisario a maintenu, de son côté, sa revendication d'autodétermination et d'indépendance. Le dossier présente ainsi une caractéristique singulière : le fait accompli territorial s'est renforcé sans produire le règlement juridique définitif du conflit. Le statu quo n'est donc pas une absence de mouvement. Il est devenu un équilibre réaménagé au gré des rapports de force régionaux et internationaux. C'est dans ce contexte que l'Espagne opère, en 2022, un changement majeur dans son paradigme.

Après une grave crise diplomatique avec Rabat, le gouvernement de Pedro Sánchez apporte son soutien au plan marocain d'autonomie, le qualifiant de base « sérieuse, réaliste et crédible »

pour le règlement du conflit. Le changement était aussi considérable que surprenant par ses effets. Il ouvrait la voie à une normalisation des relations entre Madrid et Rabat et à une reprise de la coopération dans les domaines économique, sécuritaire et migratoire. Le gouvernement Sanchez privilégie alors la stabilisation de sa relation avec son voisin du Sud au détriment de ses anciens principes sur la question sahraouie. Mais le compromis ne fait pas disparaître les contradictions historiques. Il les contient.

La crise migratoire de juillet 2026 vient précisément éprouver cet équilibre. Le 30 juillet, plus de 70 000 personnes ont tenté de rejoindre Ceuta depuis le territoire marocain. Les services de renseignement espagnols avaient alerté les autorités marocaines et espagnoles dès la veille de l'ampleur possible du mouvement. Les documents déclassifiés ont également fait apparaître une intervention proactive limitée des forces marocaines au moment de la crise.

CEUTA, LE RÉVÉLATEUR DE 2026

Ces éléments ont alimenté, en Espagne, les soupçons d'une tolérance délibérée de Rabat.

Les documents établissent l'existence d'alertes et soulèvent des interrogations sur la réaction marocaine, malgré que Pedro Sánchez ait écarté l'existence de preuves établissant une orchestration marocaine.

L'enjeu est donc moins de trancher une accusation que de mesurer les conséquences politiques d'une crise qui a révélé la fragilité de la coopération migratoire.

Lorsque la gestion d'une frontière devient un élément essentiel de la relation politique entre deux États, toute dégradation de cette relation peut immédiatement prendre une dimension stratégique. Ceuta cesse alors d'être seulement une question migratoire. Elle redevient une question de souveraineté.

C'est dans ce climat que le Parlement espagnol a approuvé, le

10 septembre 2026, une proposition de loi visant à faciliter l'accès à la nationalité espagnole pour les Sahraouis nés sous administration espagnole, ainsi que, sous certaines conditions, pour leurs descendants. Le texte doit encore poursuivre son parcours parlementaire au Sénat. Certaines sources espagnoles estiment que le dispositif pourrait concerner jusqu'à 110 000 personnes. La portée de cette initiative dépasse la seule question de la nationalité. Elle réintroduit dans le débat politique espagnol la période durant laquelle le Sahara occidental relevait de l'administration espagnole. L'Espagne rappelle ainsi, à travers son propre droit, que son histoire au Sahara n'est pas totalement refermée.

Des populations ayant vécu sous administration espagnole revendiquent encore des droits liés à cette histoire. Le moment est particulièrement significatif : cette réactivation intervient quelques semaines seulement après la crise exceptionnelle de Ceuta. Ceuta administrée par l'Espagne relève de son ordre constitutionnel. Le Sahara occidental, lui, demeure inscrit par les Nations unies parmi les territoires non autonomes.

Mais les deux dossiers se croisent dans la relation hispano-marocaine parce qu'ils renvoient à des contentieux territoriaux liés à l'histoire espagnole et dont les interprétations demeurent profondément divergentes à Madrid et à Rabat. C'est ce qui donne à la crise actuelle sa portée particulière. En 2022, Madrid avait privilégié la stabilisation de sa relation avec le Maroc. En 2026, la crise de Ceuta rappelle les limites de cette stabilisation. Et la nouvelle législation sur les Sahraouis nés sous administration espagnole montre que le passé colonial n'est pas définitivement sorti du champ politique.

DE MISTURA FACE À UN DOSSIER TOUJOURS OUVERT

Dans le même temps, le dossier allait connaître une nouvelle phase diplomatique. Staffan de

Mistura poursuit ses consultations avec le Maroc, le Front Polisario, l'Algérie et la Mauritanie, dans le cadre du processus conduit par les Nations unies. Les discussions engagées en 2026 ont accordé une place centrale à la proposition marocaine d'autonomie. Mais cette évolution diplomatique ne transforme pas pour autant le statut juridique du territoire.

Les débats du Comité de la décolonisation de l'ONU en 2026 illustrent d'ailleurs la persistance de positions différentes.

Certains États considèrent l'autonomie marocaine comme la base la plus réaliste d'un règlement négocié ; d'autres États dont l'Algérie, réaffirment explicitement que le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental demeure le principe central du processus. Cette divergence est essentielle. La dynamique diplomatique peut évoluer sans que le statut juridique du territoire soit automatiquement transformé.

Le Sahara occidental se trouve ainsi à la croisée de trois réalités. La première est territoriale : le Maroc contrôle de fait la plus grande partie du territoire et y a développé ses institutions et ses infrastructures.

La deuxième est politique : Rabat défend l'autonomie comme solution au conflit, tandis que le Front Polisario maintient sa revendication d'autodétermination et d'indépendance. La troisième demeure juridique et internationale : le territoire reste inscrit parmi les territoires non autonomes des Nations unies et le principe d'autodétermination demeure présent dans le processus international. C'est précisément ce qui explique la longévité du conflit.

La crise de Ceuta ne règle évidemment pas la question du Sahara. La loi espagnole sur la nationalité ne modifie pas, à elle seule, le statut international du territoire. Mais leur concomitance révèle quelque chose de plus profond : le compromis de 2022 n'a pas effacé les contentieux historiques entre Madrid et Rabat ; il les avait contenus. En 2026, ils réapparaissent dans un contexte nouveau.

Le Maroc se borne dans le fait accompli et défend son projet d'autonomie. Le Front Polisario maintient sa revendication. Les Nations unies cherchent à rapprocher les positions autour d'un règlement politique. L'Espagne, ancienne puissance administrante, retrouve quant à elle une place particulière dans le débat à travers la question des droits des populations issues de son ancienne présence au Sahara.

Ainsi, le statu quo n'est ni une solution définitive ni une immobilité absolue. Il est un équilibre provisoire entre un fait territorial, une proposition politique et un processus international de décolonisation qui n'a pas encore produit son règlement final. La crise de Ceuta vient rappeler que cet équilibre demeure fragile. Et la réactivation de l'héritage espagnol au Sahara montre, à son tour, que cinquante ans après le départ de l'Espagne, la question saharienne n'appartient toujours pas entièrement au passé.

LE GÉNOCIDE SE POURSUIT EN PALESTINE OCCUPÉE

Trois Palestiniens tombés en martyrs par des tirs sionistes à Gaza

Trois Palestiniens, dont le fils du directeur général du ministère de la Santé de Gaza, Munir al-Bursh, sont tombés en martyrs, ce samedi par des tirs de l'armée de l'entité sioniste dans l'enclave, alors qu'Israël poursuit ses violations du cessez-le-feu en vigueur depuis octobre 2025, selon une source médicale.

Basir al-Bursh est tombé en martyr dans une frappe le visant dans le quartier d'Al-Zahra, à l'ouest du camp de réfugiés de Jabalia, dans le nord de Gaza, a indiqué cette source à Anadolu. Un autre Palestinien a été tué par une frappe de drone israélien dans le quartier de Choujaïya, à l'est de la ville de Gaza, a-t-elle ajouté. Une jeune Palestinienne a également succombé à des blessures subies précédemment lors de tirs de l'armée israélienne au nord du camp de réfugiés de Nousseirat, dans le centre de l'enclave. Parallèlement, des véhicules militaires israéliens ont ouvert le feu par intermittence à l'est du camp de Jabalia, selon des témoins. Aucun blessé n'a été signalé. Les forces israéliennes ont également tiré dans le secteur d'Al-Chakouch, au sud-ouest de Khan Younès, tandis que des drones y larguaient des bombes. Des hélicoptères israéliens ont par ailleurs mené des tirs nourris au sud de la zone d'Al-Mawasi, à l'ouest de Khan Younès, ainsi que dans des secteurs voisins de Rafah, selon des témoins. D'après le dernier bilan du ministère de la Santé de Gaza, les violations israéliennes de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre 2025 ont fait 1 386 morts et 4 784 blessés palestiniens. Depuis octobre 2023, l'armée israélienne a tué près de 74 000 Palestiniens et en a blessé plus de 174 000 autres dans une guerre qualifiée de génocidaire, qui a également détruit environ 90 % des infrastructures civiles de Gaza.

UN MARTYR, DES BLESSÉS ET DES ATTAQUES DE COLONS DANS PLUSIEURS ZONES DE CISJORDANIE

Les forces d'occupation israéliennes et les colons terroristes ont poursuivi vendredi, leurs agressions et violations contre le peuple palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Un Palestinien a été tué et des dizaines d'autres blessés lors de



bombardements à Gaza et d'attaques menées par des colons terroristes en Cisjordanie. Sept Palestiniens ont également été arrêtés.

UN MARTYR À GAZA ET DES BLESSÉS SUITE À DES BOMBARDEMENTS ET DES TIRS ISRAËLIENS ET DE COLONS

Huthaifa Awad, un citoyen palestinien, a été tué et plusieurs autres personnes ont été blessées, dont un enfant dans un état critique, après que les forces d'occupation israéliennes ont bombardé une moto dans le camp d'Al-Taqwa, dans le quartier de Sheikh Radwan, à l'ouest de la ville de Gaza. Trois Palestiniens, dont deux femmes, ont été blessés par des tirs de drones israéliens dans le camp de réfugiés d'Al-Bureij, au centre de la bande de Gaza. Des avions de combat israéliens ont attaqué des civils et des tentes de personnes déplacées dans le camp, tirant sur eux et blessant un jeune homme et deux femmes, dont l'une a été touchée au cou et se trouve dans un état critique.

Les colons continuent d'intensifier leurs attaques terroristes.

Cinq jeunes hommes ont été légèrement blessés lorsque des colons ont jeté des pierres sur leur véhicule près de l'entrée du village de Yabrud, à l'est de Ramallah. Une jeune fille a également été blessée par des éclats d'obus tirés par des colons dans la ville d'Aqraba, au sud de Naplouse. Des colons ont attaqué une installation industrielle et un hangar appartenant à Samer Abu Mazen dans le quartier d'Abu Hamra, dans la ville de Beita, au sud de Naplouse. Un Palestinien a été blessé lorsque des colons ont agressé plusieurs familles palestiniennes dans le quartier de Khirbet Allan, à Jiftlik, au nord de

Jéricho et de la vallée du Jourdain. Des colons ont pris d'assaut la zone touristique des Bassins de Salomon, située entre la ville d'Al-Khader et le village d'Artas, au sud de Bethléem, ainsi que le village d'Eïn Sinya, au nord de Ramallah, et le quartier d'Al-Tira dans cette même ville. Ils ont déambulé parmi les habitations, se livrant à des actes de provocation tout en criant et en proférant des insultes. Pour le deuxième jour consécutif, des colons ont pris d'assaut la périphérie du quartier d'Al-Tira, à l'ouest de Ramallah, et ont commis des actes de provocation au rond-point d'Al-Awda, menant à la banlieue d'Al-Rayhan. Des colons armés ont attaqué et agressé des agriculteurs dans la région de Wadi Al-Shinar, à Halhul, au nord d'Hébron, en arrêtant et en maltraitant plusieurs alors qu'ils tentaient de rejoindre leurs terres.

Sept Palestiniens ont été arrêtés en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est occupée. Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté un jeune homme dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa, à Jérusalem-Est occupée, pendant la prière du vendredi.

Les forces israéliennes ont arrêté Abdul Rahman Abu Dhahir après une perquisition à son domicile, rue 10 à Naplouse. Elles ont également arrêté Karim Abdul Munim Ramadan, originaire de Tell, au sud-ouest de Naplouse, après une perquisition à son domicile, ainsi que Saed Deeb et son jeune fils, Turki, après une perquisition à leur domicile à Deir Sharaf, à l'ouest de Naplouse. À Hébron, les forces d'occupation israéliennes ont arrêté Ahmad Fawaz al-Rajabi et Fahd Ahmad Ahrizat après une perquisition à Khirbet Amneizel, à l'est de Yatta, au sud d'Hébron. L'occupation empêche les Palestiniens, notam-

ment les personnes handicapées, d'accéder à la mosquée Al-Aqsa.

Les forces d'occupation israéliennes ont empêché des Palestiniens handicapés, y compris ceux en fauteuil roulant, d'accéder à la mosquée Al-Aqsa pour la prière. Les forces israéliennes ont également pris d'assaut la place Bab al-Rahma, dans la mosquée Al-Aqsa, avant la prière du vendredi. Les forces d'occupation ont continué d'empêcher les Palestiniens et les jeunes hommes d'accéder à la mosquée Al-Aqsa pour la prière du vendredi, renforçant leur présence aux portes de la mosquée et à l'intérieur de la Vieille Ville, et contrôlant les identités des jeunes hommes.

LA PRÉSIDENTE PALESTINIENNE MET EN GARDE CONTRE LE DANGER DE LA POURSUITE DE LA COLONISATION SIONISTE

Le porte-parole officiel de la présidence palestinienne, Nabil Abou Roudaina, a mis en garde jeudi contre les dangers liés à la présentation par les forces sionistes de projets visant la construction de 3.701 unités de colonisation dans la zone E1, à l'est de El-Qods occupée, affirmant que ces mesures constituent "une dangereuse escalade" et "une violation flagrante" du droit international et des résolutions de la légitimité internationale. Abou Roudaina a indiqué que la poursuite par l'occupant sioniste de la mise en adjudication de projets dans la zone E1 confirme que l'entité sioniste "poursuit sa politique visant à imposer une réalité coloniale sur le terrain, au mépris manifeste de la communauté internationale ainsi que des positions et résolutions internationales rejetant la colonisation", selon l'agence de presse Wafa. Il a ajouté que le projet E1 "menace l'unité du territoire palestinien et sa continuité géographique, et vise à créer de nouvelles réalités destinées à compromettre la possibilité d'établir un Etat palestinien indépendant ayant El-Qods-Est pour capitale". Abou Roudaina a réaffirmé, en outre, que la colonisation sioniste dans les territoires palestiniens occupés, y compris à El-Qods-Est, "est illégale au regard du droit international et des résolutions des Nations unies, notamment la résolution 2334 du Conseil de sécurité, qui affirme l'illégalité des activités de colonisation dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris El-Qods-Est". Il a, à cet effet, appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités juridiques et politiques, et

à prendre des mesures concrètes et immédiates pour contraindre l'entité sioniste à mettre fin à toutes ses mesures de colonisation et à ne pas se contenter de déclarations de condamnation et de mise en garde. Il a également appelé à assurer une protection internationale au peuple palestinien et à mettre fin à toutes les mesures unilatérales qui violent le droit international, affirmant que le silence de la communauté internationale face à ces politiques "encourage" l'entité sioniste à poursuivre son défi à la légitimité internationale.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU AUTORISE LA PALESTINE À PARTICIPER À DISTANCE À SA 81e SESSION

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution autorisant l'Etat de Palestine à participer à distance aux débats de haut niveau de sa 81e session, à travers un message préenregistré de son président, qui sera diffusé dans la salle de l'Assemblée. La résolution a été adoptée par 152 voix pour, trois contre et quatre abstentions.

L'Assemblée générale y a exprimé ses regrets face à la décision des Etats-Unis de refuser l'octroi de visas d'entrée aux représentants palestiniens et d'annuler les visas qui leur avaient été délivrés avant les 80e et 81e sessions, les empêchant ainsi de participer aux réunions de l'ONU à son siège à New York. Elle a appelé Washington à revenir immédiatement sur cette décision, soulignant l'importance de permettre aux représentants de l'Etat de Palestine de participer aux réunions des Nations unies à New York. Les débats généraux de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale débuteront le 22 septembre et se poursuivront jusqu'au 28 septembre. L'année dernière, l'Assemblée générale avait adopté une résolution similaire par 145 voix pour, cinq contre et six abstentions.

L'UE APPELLE WASHINGTON À ACCORDER DES VISAS À LA DÉLÉGATION PALESTINIENNE POUR L'ONU

L'Union européenne a appelé samedi les États-Unis à revenir sur leur décision de refuser des visas à des membres de la délégation palestinienne avant la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) a regretté le maintien de cette mesure pour la deuxième année consécutive.

« Au regard des accords de siège conclus avec les Nations unies et de ses obligations en tant qu'Etat hôte, nous appelons les États-Unis à reconsidérer cette décision », a déclaré Anouar El Anouni, porte-parole du SEAE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Cette déclaration intervient avant la session annuelle de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU, prévue la semaine prochaine à New York.

L'administration américaine maintient pour la deuxième année consécutive des restrictions de visas visant de hauts responsables palestiniens, dont le président Mahmoud Abbas.

LIBAN

Nouvelles frappes sioniste dans le sud, une équipe ambulancière visée

L'aviation israélienne a mené samedi de nouvelles frappes dans le sud du Liban, poursuivant ses violations d'un accord-cadre négocié sous médiation américaine, a rapporté l'agence de presse officielle libanaise ANI. Deux frappes ont touché le quartier de la Vieille Place, dans la localité de Nabatieh al-Fawqa. Une troisième frappe a visé une équipe ambulancière qui se dirigeait vers le lieu des attaques. Aucune

information sur d'éventuelles victimes n'était disponible dans l'immédiat. Ces frappes interviennent malgré l'accord-cadre signé le 26 juin sous l'égide des États-Unis. Celui-ci prévoit un retrait progressif des forces israéliennes du territoire libanais en échange du déploiement de l'armée libanaise. Israël mène des attaques contre le Liban depuis le début du mois de mars. Celles-ci ont fait près de 4 400 morts et plus de 12 300 blessés, tout

en provoquant le déplacement de plus d'un million de personnes, selon les autorités libanaises. Israël continue d'occuper plusieurs secteurs du sud du Liban, dont certains sont contrôlés depuis des décennies et d'autres pris durant le conflit de 2023-2024. Ses forces ont également progressé de plus de dix kilomètres à l'intérieur du territoire libanais au cours du conflit actuel.

L'espoir d'un nouveau traitement contre l'arthrose

Une start-up lyonnaise a développé un gel capable de régénérer du cartilage en une seule injection.

Un traitement qui pourrait soigner les patients atteints d'arthrose, soit 500 millions de personnes dans le monde.

UNE CHIRURGIE PEU INVASIVE

La start-up lyonnaise ACS Biotech, dirigée par la docteure en chimie Pascale Hazot, a remporté le Prix Santé de Tech For Future 2024. Une récompense obtenue grâce un gel capable de régénérer du cartilage en une seule injection, réalisée lors d'une chirurgie peu invasive. La chercheuse en chimie et son équipe ont développé un traitement qui pourrait prévenir l'arthrose, une maladie qui conduit à la destruction du cartilage dont la prise en charge reste essentiellement symptomatique. L'objectif de Pascale Hazot ? Proposer ce traitement innovant aux nombreuses personnes atteintes d'arthrose, notamment au début de maladie.

UNE RÉPARATION DÉFINITIVE ET COMPLÈTE DU CARTILAGE

Actuellement, il n'existe aucun



traitement capable de traiter ou de stopper l'arthrose. Le traitement consiste à limiter les douleurs et à soulager les patients grâce à des injections d'acide hyaluronique ou de corticoïdes, mais les effets sont de courte durée.

Le gel développé par ACS Biotech vise à réparer le cartilage de façon définitive. "Toute lésion du cartilage est irréversible car c'est un tissu non innervé, non vascularisé... Cela mène forcément à une dégénérescence et donc à l'arthrose. Avec notre technologie, nous visons la réparation

définitive et complète du cartilage", a déclaré Pascale Hazot.

UN TRAITEMENT EFFICACE SUR UNE ARTHROSE DÉBUTANTE

La start-up explique que l'efficacité du gel est optimale sur une arthrose débutante ou à la suite d'un choc traumatique (chute, accident) car du cartilage doit être encore présent pour que la régénération se fasse. Ce traitement pourrait donc être utilisé à un stade précoce de la maladie pour éviter une usure importante du

cartilage dont le seul traitement est la prothèse orthopédique.

PROCHAINE ÉTAPE : LES ESSAIS CLINIQUES SUR L'HOMME

Le gel d'ACS Biotech a déjà été testé sur des petits et gros animaux, avec des résultats très probants. Mais des tests cliniques sur l'homme doivent être réalisés avant une éventuelle commercialisation. Ils commenceront dès que l'entreprise aura finalisé sa levée de fonds.

CARDIO OU MUSCULATION

Quel sport est le meilleur pour votre cœur ?

Les exercices cardio sont les plus efficaces pour améliorer la santé cardiaque. Mais les exercices de renforcement musculaire apportent aussi des bienfaits. L'idéal est de combiner les deux types d'activité pour prendre soin de sa santé globale. Explications.

CHAQUE FORME D'EXERCICE EST BONNE POUR LA SANTÉ

Lors du dernier congrès annuel de l'American College of Sports Medicine, un article qui compare les avantages pour la santé de l'activité physique aérobique (cardio) et de l'activité physique de renforcement musculaire a été sélectionné comme l'un des meilleurs articles de l'année. On y apprend que chaque forme d'exercice est bonne pour la santé et que combiner les deux est encore plus bénéfique. Pour rappel, l'Organisation mondiale de la Santé recommande de pratiquer chaque semaine des exercices cardio et des exercices de renforcement musculaire. Les auteurs de l'article présenté au congrès de l'American

College of Sports Medicine indiquent que les personnes qui respectent uniquement les recommandations en matière d'aérobique auraient tendance à vivre de trois à quatre ans de plus que celles qui ne les suivent pas. Les effets de la musculation sur la santé ont moins été étudiés. On sait qu'elle augmente la masse musculaire mais quelques études ont aussi montré qu'elle peut apporter des bienfaits plus généraux comme une meilleure santé cardiaque et un risque de cancer réduit.

QUE DISENT LES ÉTUDES ÉPIDÉMIOLOGIQUES ?

Une étude épidémiologique vise à étudier l'influence de divers facteurs (mode de vie, exposition à un produit toxique, particularités individuelles...) sur la fréquence ou l'évolution d'une maladie. Plusieurs études épidémiologiques à grande échelle se sont intéressées aux effets de l'activité physique sur la santé. Les résultats de ces études montrent que :

le fait de respecter seulement les recommandations concernant les activités d'endu-

rance (cardio) réduit de 15 à 35% le risque de décès prématuré, toutes causes confondues.

le fait de respecter uniquement les recommandations en matière de renforcement musculaire diminue le risque de 10 à 25% le risque de décès prématuré, toutes causes confondues.

Le respect des recommandations pour les deux types d'exercice fait chuter le risque de décès prématuré de 30 à 45%.

Cela signifie que la musculation est bénéfique pour la santé, que le cardio l'est plus et que les deux combinés, c'est l'idéal !

QUELS SONT LES EFFETS DE L'UN ET DE L'AUTRE ?

L'article met également en avant les effets de chaque type d'activité sur la santé. Le cardio serait plus efficace pour améliorer la santé cardiaque, la circulation et le taux de cholestérol. Le renforcement musculaire agirait davantage sur le métabolisme de base et la régulation de la glycémie (taux de sucre dans le sang).

Découvrez la meilleure technique pour calmer votre colère rapidement!

La colère peut être un sentiment qui paralyse rapidement le quotidien. Si la réponse face à cette émotion n'est pas toujours la même pour tout le monde, des scientifiques viennent de trouver la meilleure technique pour se calmer rapidement. Découvrez laquelle.

COMPRENDRE SA COLÈRE

La colère est souvent perçue comme une émotion négative. Pourtant, il est tout à fait normal de se mettre en colère, de temps en temps. Cependant, si vous êtes en colère très souvent ou que vous avez tendance à vous emporter facilement et rapidement, un problème se pose. En vieillissant, il est important d'apprendre à maîtriser sa colère pour ne pas la laisser nous contrôler.

Comme toutes les autres émotions, la colère est un sentiment complexe. Il peut s'agir d'une contrariété et cela peut aller jusqu'à la rage. Tout cela varie d'une personne à l'autre, en fonction des situations. À l'adolescence, il est possible que la colère se manifeste sans raison apparente ou raison claire. Enfin, la colère peut aussi dissimuler d'autres sentiments pénibles comme la peur, la douleur, la frustration ou la honte. Il est important d'apprendre à gérer et à exprimer la colère pour se construire de façon saine.

CALMER SA COLÈRE, GRÂCE À LA SCIENCE

Si la gestion de la colère n'est pas toujours simple pour tout le monde, les chercheurs ont identifié la meilleure façon de faire redescendre la pression facilement. Les scientifiques sont partis du postulat qu'il existait deux manières d'éliminer la colère : s'isoler et souffler ou se défouler pour éliminer ces émotions envahissantes. Ils ont ensuite analysé 154 études impliquant plus de 10 000 personnes. Ils ont distingué deux activités : celles qui diminuent l'activation comme la pleine conscience et celles qui l'augmentent comme le fait de partir courir ou de faire du vélo. Et contrairement aux idées reçues, se défouler semble être une très mauvaise façon de réagir face à la colère. Ce type d'activité ne permettrait pas d'avoir un effet bénéfique sur la colère. Si vous avez une crise de colère, favorisez les activités calmes comme les exercices de respiration ou le yoga. Des vidéos sont en ligne sur différentes plateformes. Ce temps calme permet de se concentrer sur autre chose.

Comment apprendre à gérer ses émotions ?

Colère, tristesse, joie, peur... Il arrive parfois d'avoir l'impression d'être complètement dépassé par ses émotions. S'ensuivent des réactions incontrôlées, des mots qui dépassent notre pensée ou des situations improbables.

Heureusement, il est possible d'apprendre à gérer ses émotions, notamment en arrêtant de les refouler.

POURQUOI APPRENDRE À GÉRER SES ÉMOTIONS ?

Les émotions nous transportent. Joie, émerveillement, colère,

tristesse, sentiment d'injustice... Elles nous relient entre êtres humains et nous permettent de définir ce qui nous est agréable ou désagréable, ce qui nous passionne ou nous ennuit. Pourtant, de nombreux adultes rencontrent des difficultés à identifier leurs émotions, à les exprimer. Parfois, elles vous envahissent sans que vous ne sachiez les gérer. Bien souvent il est alors plus simple de s'en prendre à l'autre, de lui rejeter la faute de ces émotions compliquées. D'après une psychopraticienne, « la gestion des émotions est une des clés du rapport sain à

l'autre, à soi-même, permet de faire circuler pour ne pas refouler ou enfouir à l'intérieur de soi. La gestion des émotions libre ».

4 CLÉS POUR GÉRER SES ÉMOTIONS

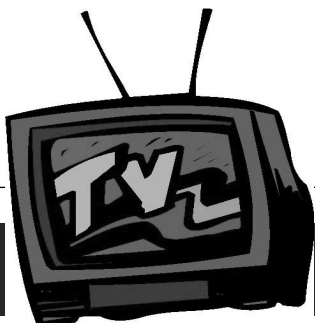
Ainsi, il est essentiel de comprendre ses émotions : elles sont de véritables indicateurs sur ce qu'il se passe autour de soi. Pour Élodie Brugallé, psychologue à Lille, apprendre à gérer ses émotions requiert les points suivants :

Apprendre à identifier ses émotions : est-ce de la tristesse, de la crainte, de la colère, de la peur,

du stress ?

Comprendre son émotion : pourquoi cette émotion ? Chacune d'entre elles ont une fonction. Ainsi, la peur prévient d'un danger, le stress répond à une angoisse, etc ;

Exprimer votre émotion : il ne faut pas hésiter à communiquer avec ses proches, dire à quelqu'un que vous êtes en colère car blessé permet à l'autre de mieux vous comprendre. Réagir de manière agressive va, au contraire, vous éloigner de la personne et augmenter votre sentiment de frustration ;



Selection du jour

TF1

20h10

Equalizer 3

Avec Denzel Washington, Dakota Fanning, Eugenio Mastrandrea, David Denman, Sonia Ben Ammar, Gaia Scodellaro, Remo Girone, Andrea Scarduzio, Andrea Dodero, Daniele Perrone, Zakaria Hamza, Manuela Tasciotti, Dea Lanzaro, Alessandro Pess, Niccolo Senni

Depuis qu'il a renoncé à sa vie d'assassin au service du gouvernement, Robert McCall peine à faire la paix avec ses démons du passé et trouve un étrange réconfort en défendant les opprimés. Alors qu'il a trouvé son havre de paix dans le sud de l'Italie, il découvre que ses nouveaux amis sont sous le contrôle de la mafia locale. Alors que les événements prennent une tournure mortelle, McCall sait ce qu'il doit faire : protéger ses amis en s'attaquant à la mafia.

5
20h05

Les fantômes du Tonkin

Réalisateur : David Korn-Brzoza

Un an après la bataille de Dien Bien Phu et le retrait des troupes françaises du Tonkin, le capitaine Paul Belmont est chargé d'identifier et de retrouver l'emplacement des tombes des soldats français tombés sur le champ de bataille. Aux prises avec un terrain hostile et malgré les obstacles à sa mission, Belmont va raviver la mémoire de ses anciens camarades dans ce qui fut la dernière grande bataille de l'armée française. En s'appuyant sur le rapport de cette quête, rédigé par Belmont, et de nombreuses images d'archives, «Les fantômes du Tonkin» s'intéresse à ceux dont on parle peu, les morts au combat, perdus, à l'image de leurs sépultures, dans la grande Histoire

6
20h10

Capital

Présenté par : Julien Courbet

Au sommaire : «Promos permanentes : nos révélations sur le vrai prix de vos courses». Réductions et produits offerts se multiplient. Enquête sur les astuces des enseignes et les pièges à éviter. - «Parfum, AirPods, électroménager : faut-il craquer pour les copies ?». Les produits qui imitent les best-sellers des grandes marques mais sans reprendre leurs logos sont appelés des «dupes». Et c'est un raz-de-marée. Ils sont



devenus le symbole de l'achat malin - «Essence : vous payez, mais qui encaisse ?». Face à la flambée des prix à la pompe, enquête sur la destination de notre argent, des stations-service aux raffineries et géants pétroliers, pour découvrir qui profite réellement de ces hausses.

france
2

20h10

Un métier sérieux



Avec François Cluzet, Adèle Exarchopoulos, Louise Bourgoin, Vincent Lacoste, Bouli Lanners, Lucie Zhang, William Lebghil, theonavarromussy, Léo Chalié, Mustapha Abourachid, Hubert Myon, Sylvie Lachat, Christophe Ntakabanyura, Michaël Pérez, Justine Bachelet

Doctorant en physique et professeur remplaçant, Benjamin s'apprête à donner son premier cours dans un collège de la banlieue parisienne. Il découvre rapidement la difficulté de tenir une classe, de la captiver, et prend régulièrement conseil auprès de ses collègues titulaires qui, chacun à sa manière, lui livrent un peu de leur expérience. Après d'eux et de ses élèves, Benjamin apprend ce qu'enseigner veut dire.

france
3

20h10

Brokenwood

Avec Neill Rea, Fern Sutherland, Christina Ionda, Jarod Rawiri, Karl Willetts, Tracy Lee Gray, Jason Hoyte, Kauri Williams, Bronwyn Bradley, Cameron Rhodes, Michael Galvin, Roy Ward, Daniel Watterson

Un homme est mortellement poignardé lors d'une séance de spiritisme sans que l'on retrouve d'arme et Mike Shepherd doit enquêter sur ce drame afin d'attraper le meurtrier. Se demandant si des forces surnaturelles sont à l'oeuvre, l'équipe doit faire la part des choses entre superstition et réalité. Avec son sens de la déduction et son approche méthodique, Mike tente de comprendre ce qui s'est réellement passé durant cette étrange séance et de démêler le vrai du faux, sans mauvais esprit.

W9
20h25

Opération Portugal 2

Avec D'jal, Sarah Perles, Bruno Sanches, Pierre Azema, Farida Ouchani, Eric Da Costa, Serge Da Silva, Frédéric Chau, Vincent Moscato, Leticia Belliccini, Carl Ernouf, Arnaud Toussaint, Dorian Kane, William Louis

Hakim alias Joaquim, notre policier maladroit et gaffeur, est de retour ! Il doit déjouer les plans d'un promoteur véreux : le comte de Neuville. Avec ses amis, il infiltre le Château du Comte mais doit en plus préparer son mariage avec Julia, à qui il a caché sa mission. Rien ne se passe comme prévu et Hakim et sa bande de pieds nickelés, dépassés, vont aller de catastrophes en catastrophes. Il va alors entrer dans une course folle pour réussir sa mission et sauver son couple.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger

Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

43,6 LE PENTAGONE chiffre à 43,6 milliards de dollars le coût des opérations contre l'Iran.

LIBÉRER ORMUZ

Les efforts se multiplient pour éviter l'étranglement énergétique mondial

Il ne fait que 33 kilomètres de large à son point le plus étroit, mais il porte sur ses eaux le destin de l'économie mondiale. Le détroit d'Ormuz, par où transitent près de 20% du pétrole et un tiers du gaz naturel liquéfié consommés sur la planète, est redevenu le point de bascule le plus dangereux de la planète. Alors que la confrontation militaire entre les États-Unis et l'Iran est dans l'impasse et que les efforts diplomatiques peinent à aboutir, les prix de l'énergie flambent, faisant peser une menace directe d'asphyxie sur une économie mondiale déjà fragilisée, à quelques semaines de l'hiver.

Face à ce risque d'embrasement, les efforts se multiplient pour libérer Ormuz et sécuriser ce corridor vital.

Dernier signal en date, l'appel lancé hier, par Islamabad. Le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Ishaq Dar, s'est entretenu par téléphone avec son homologue iranien, Abbas Araghchi, pour discuter des développements régionaux. Selon un communiqué du ministère pakistanais, Ishaq Dar a souligné l'importance d'assurer « la continuité des approvisionnements énergétiques ainsi que le passage sûr et rapide des navires », compte tenu notamment des répercussions de la crise sur les pays en développement et les chaînes d'approvisionnement mondiales. Un message du Pakistan, pays importateur d'énergie et voisin direct de l'Iran, qui résume l'inquiétude de tout le Sud global : une fermeture, même partielle, d'Ormuz serait une catastrophe.

Cette inquiétude est partagée par les grandes économies d'Asie, ultra-dépendantes du Golfe. Le ministre sud-coréen des Affaires étrangères, Cho Hyun, a réaffirmé vendredi à Washington, lors d'une rencontre avec le secrétaire d'État américain Marco Rubio, la volonté de Séoul de contribuer « de manière substantielle » aux efforts visant à rétablir la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz. Pour la Corée du Sud, quatrième importateur mondial de pétrole, c'est une question de survie industrielle. L'enjeu dépasse désormais le seul duel américano-iranien. Il s'agit d'empêcher que le détroit ne devienne une arme énergétique à l'approche de la saison hivernale,



où la demande européenne et asiatique en gaz va exploser. Chaque pétrolier bloqué, chaque jour de retard, se traduira par une facture plus lourde pour le citoyen et une inflation relancée. Le ministre pakistanais a insisté lors de son entretien avec son homologue iranien Abbas Araghchi, sur le fait que le dialogue et la diplomatie demeuraient les « seuls moyens viables » de garantir la paix et la stabilité dans la région. Les deux chefs de la diplomatie ont également échangé sur des questions d'intérêt commun, a rapporté l'agence de presse iranienne semi-officielle Tasnim. Les tensions au Moyen-Orient se sont aggravées après le lancement, en février, d'attaques de grande ampleur par les États-Unis et Israël contre l'Iran. Téhéran a riposté par des frappes de missiles et de drones contre des bases américaines dans la région. Le Pakistan a ensuite joué un rôle de médiateur afin d'apaiser les tensions, contribuant à la conclusion en juin d'un accord entre Washington et Téhéran visant à mettre fin aux hostilités. Cet accord a par la suite échoué en raison de désaccords entre les deux pays concernant le détroit d'Ormuz.

SÉOUL PROMET UNE CONTRIBUTION « SUBSTANTIELLE » MAIS EXCLUT L'ENVOI DE TROUPES DE COMBAT

Le ministre sud-coréen des Affaires étrangères, Cho Hyun, a réaffirmé vendredi la volonté de Séoul de contribuer « de manière substantielle » aux efforts visant à rétablir la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz, lors d'une rencontre avec le secrétaire d'État américain Marco Rubio à Washington. Cho Hyun a demandé à son homologue américain de maintenir une communication étroite sur cette question, a indiqué le ministère sud-coréen des Affaires étrangères dans un communiqué cité par l'agence Yonhap. Ces déclarations interviennent après que le président sud-coréen Lee Jae-myung a exclu l'envoi de troupes de combat dans le détroit d'Ormuz. Séoul étudie néanmoins une contribution aux efforts destinés à garantir la liberté de navigation dans cette voie maritime stratégique, sous la pression de Washington. Les deux responsables ont également réaffirmé leur engagement « solide » envers l'alliance bilatérale et convenu de poursuivre

leurs efforts en faveur de la « dénucléarisation de la péninsule coréenne » ainsi que de la paix et de la stabilité par le dialogue et la diplomatie. Cho Hyun a déclaré que Séoul entendait agir comme un médiateur afin de soutenir activement les efforts de l'administration Trump pour relancer le dialogue avec la Corée du Nord. « Le ministre et le secrétaire d'État sont convenus de poursuivre une communication et une coopération étroites sur la politique relative à la Corée du Nord, notamment concernant les efforts en faveur d'un dialogue entre Pyongyang et Washington », a indiqué le ministère.

Le chef de la diplomatie sud-coréenne a également déclaré à la presse avoir demandé à Marco Rubio de coopérer afin que les consultations en cours sur les projets d'investissements stratégiques sud-coréens aux États-Unis aboutissent à des résultats positifs.

Dans le cadre de l'accord commercial bilatéral conclu l'année dernière, Séoul s'est engagé à investir 350 milliards de dollars aux États-Unis. « Le secrétaire d'État Rubio a déclaré que le département d'État déploierait également des efforts afin que les consultations aboutissent », a ajouté Cho Hyun.

Le porte-parole du département d'État, Tommy Pigott, a indiqué dans un communiqué que les deux pays s'étaient engagés à poursuivre leur coopération dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment celui des semi-conducteurs.

Marco Rubio a réaffirmé l'importance de « coopérer pour garantir la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz » et souligné la nécessité d'offrir un environnement commercial « juste, transparent et équitable » aux entreprises américaines présentes en Corée du Sud.

Il a également insisté sur la sécurisation des chaînes d'approvisionnement dans les secteurs industriels stratégiques.

Les deux parties ont enfin réaffirmé leur engagement en faveur de la « dénucléarisation complète » de la Corée du Nord et souligné l'importance de la coopération entre les États-Unis, le Japon et la Corée du Sud pour la sécurité régionale, selon Tommy Pigott.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

En Algérie, la promotion des droits de la femme, et en particulier de la femme qui travaille, n'est pas un simple slogan. Elle est au centre d'une politique sociale volontariste qui vise à concilier émancipation économique, protection de la famille et justice sociale. Dans un monde où, selon ONU Femmes, les femmes gagnent encore en moyenne 20% de moins que les hommes, l'Algérie fait figure d'exception par les efforts considérables qu'elle déploie. La mesure la plus emblématique de cet engagement a été annoncée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune : l'extension du congé de maternité à cinq mois, contre trois mois et demi auparavant, et son élargissement à toutes les mères.

Jusqu'à présent, cette prolongation jusqu'à 24 semaines était réservée aux cas les plus difficiles, en cas de complications liées à la santé de l'enfant. Une mesure de haute portée humaine qui avait pour objectif d'assurer une meilleure prise en charge des mères salariées dont les enfants présentaient de graves pathologies, une déficience mentale ou un handicap. Les femmes concernées recevaient alors une indemnité journalière équivalente à 100% de leur salaire pendant toute cette période. Désormais, cette avancée devient la

Soutenir la femme qui travaille, le modèle algérien à contre-courant de la précarité mondiale

norme pour toutes. Cinq mois de congé de maternité indemnisés à 100%, pour permettre à chaque mère de vivre sereinement les premiers mois cruciaux de son enfant, sans angoisse financière et sans avoir à choisir entre son emploi et sa maternité. C'est une reconnaissance du rôle fondamental de la mère dans la société et une réponse concrète aux difficultés que rencontrent les femmes salariées.

Cet allongement du congé de maternité n'est pas une mesure isolée. Il s'inscrit dans un arsenal d'avantages que l'Algérie réserve à la femme qui travaille et qui n'a que peu d'équivalents dans la région.

Ainsi, les femmes ont le droit de partir à la retraite à l'âge de 55 ans, au lieu de 60 ans pour les hommes. Mieux encore, une femme bénéficie d'une réduction d'un an par enfant, dans la limite de trois enfants, lui permettant de partir à 52 ans si elle a élevé trois enfants. C'est la reconnaissance du double effort fourni, au travail et à la maison.

A cela s'ajoutent d'autres acquis : le droit à des heures d'allaitement, la protection contre le licenciement pendant la grossesse et le congé de maternité, la priorité dans certains dispositifs sociaux, et la promotion active de l'entrepreneuriat féminin. L'Etat a également multiplié

les crèches et les dispositifs de soutien pour alléger la charge mentale des mères actives. L'objectif est de lever les obstacles structurels qui freinent la participation des femmes au monde du travail. Car soutenir la femme qui travaille, c'est soutenir toute l'économie nationale.

Ces efforts algériens prennent tout leur sens au regard du tableau mondial dressé par ONU Femmes à l'occasion de la Journée internationale de l'égalité salariale, célébrée chaque année le 18 septembre.

L'organisation onusienne rappelle que les femmes gagnent en moyenne 20% de moins que les hommes dans le monde, un écart qui continue de peser sur leurs revenus, leur sécurité économique et leurs droits sociaux. L'organisation appelle à renforcer les mesures visant à garantir une rémunération égale pour un travail de valeur égale, estimant que la réduction de l'écart salarial constitue un enjeu majeur pour la justice économique.

L'écart ne se limite pas au salaire du mois. Il entraîne tout au long de la vie des revenus plus faibles, une sécurité économique réduite et des pensions de retraite moins importantes. Certaines catégories sont encore plus exposées, notamment les travailleuses migrantes, les femmes en situation de handicap et

celles issues de minorités raciales et ethniques. Cette journée, proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies en 2019 et célébrée depuis 2020, s'appuie sur la Convention n°100 de l'OIT de 1951 qui consacre le principe « à travail égal, salaire égal ».

ONU Femmes souligne par ailleurs les avancées de cette année, notamment lors de la 70e session de la Commission de la condition de la femme, où gouvernements, employeurs et travailleurs ont renouvelé leurs engagements, et l'adoption en juin de la Convention n°193 de l'OIT consacrée au travail décent dans l'économie des plateformes, qui pourrait mieux protéger les femmes face aux inégalités et au harcèlement algorithmique. Dans ce contexte mondial où l'égalité salariale reste un combat inachevé, l'Algérie a choisi une autre voie : ne pas seulement promettre l'égalité, mais la bâtir par des mesures concrètes, protectrices et valorisantes.

En portant le congé de maternité à cinq mois pour toutes et en maintenant des avantages spécifiques pour la retraite, elle affirme que la maternité n'est pas un frein à la carrière, mais une richesse que la Nation doit protéger. C'est un investissement dans la femme, dans la famille, et dans l'avenir du pays.

B. KH.